
Contents.—Matières.

PROSE.

pages

1. Bread Fruit-Tree Expedition concluded, - - -	323
2. Constitution du Corps Helvetique, - - -	326
3. Curious Irish Letter, - - -	330
4. Reflections Morales, - - -	331
5. Examination of Dr. Reynolds, - - -	ib.
6. Evénemens remarquables du tems présent, - - -	335
7. Letter of the Inhabitants of Frankfort to G. Custine. 340	
8. La Rose et l'Épine—Fable, - - -	341
9. Ancient Creeds with remarks, - - -	342
10. Affaire de Bailleville et La Flotte, - - -	344
11. Edit du Pape, - - -	346
12. Account of Mr. Robert Fleming, - - -	347
13. Aperçu des Loix de Lycurgue, - - -	349
14. Remarkable effects of a Shipwreck on the Mariners, 353	
15. Aperçu des Sentimens de M. Necker. - - -	355

POETRY.

Serious address to the Fair Sex. - - -	359
--	-----

CHRONICLE.

Political State of Europe, (<i>continued.</i>) - - -	360
Progress of the War, - - -	370
Insurrection in Britany, - - -	372
Proclamation of the Prince of Saxe Cobourg, - - -	374
Burning of Cape François, - - -	ib.
Manifesto of His Prussian Majesty to the City of Dantzick. - - -	376

PROVINCIAL REGISTER.

Message of His Excellency Gov. Simcoe to the House of Assembly of Upper-Canada, - - -	378
Answer to Gov. Simcoe's Message, - - -	380
Circular Letter of the Historical Society of Boston, - - -	ib.
Articles on which the Society request information, 382	
Arrivals in the Port of Quebec, - - -	384
Morts et Naissances à Québec, - - -	385
Index to the Second Volume.	
State of Barometer & Thermometer (<i>behind title page.</i>)	

*State of the Barometer in inches and decimals, and of
Farenheit's Thermometer, at Quebec, for the Month
of July 1793.*

Etat du Baromètre en pouces et décimes & du Thermom. de Farenheit en Juillet.

Days.	Barometr. IX.	IX. Thermom. III.	Winds. IX.	Weather.
1	30.—	72	78	N.E. clear.
2	29.93	70	83	N.E. ditto.
3	29.93	73	83	N.E. ditto.
4	29.93	75	81	N.W. cloudy.
5	29.9	68	79	E. ditto.
6	29.9	70	79	N.E. clear.
S 7	29.93	71	80	N.E. ditto.
8	29.93	68	81	N.E. cloudy.
9	29.85	74	81	S.W. shower.
10	29.76	61	78	W. clear.
11	29.79	66	79	W. ditto.
12	29.95	71	78	W. ditto.
13	29.95	68	72	W. ditto.
S 14	29.95	65	73	S.W. ditto.
15	29.95	66	74	E. ditto.
16	29.83	66	70	E. cloudy.
17	29.65	61	72	E. rain.
18	29.65	69	79	S.W. fine.
19	29.7	71	80	S.W. cloudy.
S 20	29.88	71	78	W. clear.
21	29.91	70	81	W. ditto.
22	29.91	65	73	W. rain.
23	29.75	71	76	W. cloudy.
24	29.75	70	79	W. clear.
25	29.86	73	73	W. ditto.
26	29.04	70	81	W. ditto.
27	30.04	74	82	W. ditto.
S 28	30.04	73	82	W. ditto.
29	30.07	71	81	N.E. ditto.
30	30.07	74	82	N.E. cloudy.
31	29.85	64	71	S.W. rain.

N. B. *The Barometer and winds observed at 9 o'clock in the morning;
The Thermometer at 9 in the morning and three in the afternoon.*

N. B. *Le Baromètre et les vents ont été observés à 9 heures du matin.
Le Thermometre à 9 heures du matin et 3 heures après midi.*



THE QUEBEC MAGAZINE

FOR JULY 1793.



BREAD FRUIT-TREE EXPEDITION.

(Continued from page 281.)

BY the 10th of July, the purport of our voyage being completed, we sailed on that day, having on board 2,630 Bread Fruit-Trees, and other plants, in the highest perfection. We found that the Pandora had sailed from Matavai Bay, on the 9th of May, 1791, with several of the Bounty's mechanics on board who had parted from Christian, who, with the remaining part of the crew, and some natives, had sailed from thence, with an intent of forming a settlement:—we also learnt that the Discovery and Chatham had sailed from the same Bay on the 24th of January, 1792. Thus, during a residence of more than three months in this island, our friendly intercourse with these good people was never once suspended by any untoward accident. Nothing material took place, from our leaving Otaheite, until the 25th of July, 1792, when we saw the island of Whytoot-sky, discovered by Captain Bligh, in the Bounty—it exhibits a most delightful prospect, being agreeably diversified—it has a gentle slope from the hills, which are of a tolerable height, down to the sea coast. This is guarded by a chain of breakers, preventing its being approached by boats; and the water is too deep to allow ships to anchor, we found no bottom with an hundred and eighty fathoms of line. It lies in latitude 11. 49. S. longitude 200. 18. E.—On the second of August we fell in with three islands, discovered by a Spaniard in the year 1784, and by him called Myawger, the account of which is in the hands of Mr. Dalrymple, and by him communicated to Captain Bligh: they lie in latitude 18. 29. S. longitude 181. E. and on the 5th we fell in with a group of islands, which extend from east to west, from longitude 182. to 178. E. and between latitude 170 and 19. S. they consisted of about forty, part of which were seen by Captain Bligh, in the Bounty's launch, and called after his name. The persons of the natives, their language, canoes, and weapons, being nearly the same as the Friendly Islanders, together with their vicinity, they may be considered as part of the same group. Some of these were the most romantic and picturesque that the human mind can form: and we regretted much our short stay amongst them. From this time, until the 1st of September, we experienced pleasant weather, without any thing particular occurring,

VOL. II. U u when

when on that day we got sight of land: and from that moment to the 20th no people ever suffered more through anxiety than we did, this land proved to be one of the New Guinea Islands, which form Endeavour Straits, but considerably to the eastward of that known tract, through which Captain Cook passed. We followed the Assistance, with boats a-head to guide us, and found our water daily shoal from seventy-four to four fathoms. We now saw no visible means to pursue our course, as islands, breakers, and shoals presented themselves in every direction; to return the way we came was rendered impossible, as the easterly monsoon was blowing, and the passage through which we had come was too narrow to allow us to beat back; our situation, therefore, became extremely critical: in one day we had broken two of our anchors, in anchoring to avoid danger; add to this, a small allowance of water in a sultry climate; the great consumption of that article, owing to the plants, had obliged us, very early in our voyage, to be economists; it now became necessary to diminish our former scanty allowance, and one pint of pure water, besides our usual allowance of grog, was the daily portion of each man. However by dint of great attention and perseverance, we overcame all our difficulties by the 20th, when we found ourselves once more in an open sea. During our run through this Archipelago, which contains about one hundred islands that we saw, two men were constantly in the chains heaving the lead, with boats, sounding. This is, perhaps, the most dangerous navigation ever performed in the history of voyages, and will redound much to the honour of Captain Bligh. Amongst such a variety of Islands, I must content myself by saying, that some were of a tolerable size and height, and richly clothed with stately trees, whilst others were low and rocky; but we saw few that could be called mountains. The verdure of these islands had a burnt appearance, from whence it may be concluded they suffer much for want of rain. During the 20 days we were entangled with them, we had no rain, and very little dew at night. The natives are rather below the common standard, perfectly black, wholly heads, bushy beards, teeth bad and irregular, small eyes rather sunk in the head, noses not flat, many aquiline, nor lips thick. The septum of the nose, in several, was perforated, and a circular ring of shell introduced. Some through this perforation had feathers, or a small quantity of the husk of the cocoa-nut; and one man, on receiving a large spike-nail, suddenly thrust it in, without appearing to suffer the smallest uneasiness. The women wore a rapper, or rather apron of rushes, which fell to their knees; the men were quite naked, except in one or two instances, and those had their privities covered with a shell. The cartilage of the ear was bored, and small bits of sticks, &c. thrust through. They wore bracelets and anklets, with necklaces of white shells, and of a red berry, neatly strung. Those we saw, women as well as men, were marked immediately below the shoulder with raised lines, which formed a sphere. The intent of these lines we could not learn, whether for ornament or grief but I am inclined to think the former, as I saw a very young girl so marked. Their language was by no means harsh. We had several times intercourse with these people, both on board and on their own shores; and in our little dealings, they had conducted themselves in a very proper manner, and had impressed us with very favourable ideas of them; and I wish to God they had given us no cause to have altered those sentiments.

On the morning of the 10th, eight canoes formed the daring attempt of attacking the *Assistant*; they discharged into her a heavy flight of arrows, by which three men were dangerously wounded, one of whom died a few days after quite delirious. This obliged us to fire on them, and I fear several lives were lost. They desisted from the attack and we pursued our course. Their weapons are clubs, spears, and bows and arrows. Some of their arrows measure five feet, but they have them of different lengths, and variously mounted, some with bone, others with a hard red wood; but in general they are not barbed; and we have every reason to suppose they do not poison them, from the wounds of the other two men soon healing; though one of the poor fellows has lately undergone a very severe operation, to extract a piece of the arrow, which broke in his body. Some of their canoes were 60 or 70 feet long, and in one we counted 22 men.

On the 16th a party landed on a small island, from whence we saw many more, and took possession of the whole in the name of our Royal Master. The easternmost of these islands lies in about the longitude 145. the westernmost in 142. E. and the passage between 8. and 11. south latitude; and on the 2d of October we arrived in *Company Road*, in the island of *Timor*, which jointly belongs to the Dutch and Portuguese: there we heard of the melancholy fate of the *Pandora*, the particulars of which you are better acquainted with than I am, as *Capt. Edwards* left no letter for *Capt. Bligh*, although he knew we were so soon to follow him. At *Timor* we remained eight days, to complete our wood and water, during which time we procured a few buffaloes for the ship's company; but as the last year's crop of rice had failed, owing to dry weather, that article, with every other vegetable refreshment, we found scarce and dear; and I much fear it will ever be the case, till the inhabitants become more industrious. A colony of Chinese are settled there, under the protection of the Dutch, who have a small fort, and a garrison of about fifty soldiers, chiefly deserters from all nations. The chief articles of commerce produced on this island are bees-wax and sandal-wood; these are engrossed by the Dutch, and sent to *Batavia*. We sailed from thence on the 10th.

A few days after our departure, many of our people fell sick; their disorders were, colds, fevers, and fluxes; to the latter complaint one man fell a sacrifice. We carried with us fine winds and weather, except one week, when beating round the *Cape*, where we experienced some heavy gales. The extreme politeness and attention shewn to us by *Col. Brooke*, the Governor of this island, since our arrival, demand our warmest acknowledgements. They will, I am sure, make a lasting impression on the minds of those who were happy enough to experience them. *Capt. Bligh* has left here ten plants, most of which are planted on the *Company's* grounds, under the immediate inspection of *Col. Brooke*, who is quite alive to the improvements of their property, and the interests of the island: it unfortunately happens that it is not in his power to furnish us with a very liberal supply of refreshments; but when we consider this is the third year the island has not been visited with rains, he has done much. They lost last year fifteen hundred head of cattle for want of food; and upwards of ninety sail of shipping touched here for refreshments, and were supplied. Their distresses reached the ear of *Lord Cornwallis*, who humanely ordered the *Ganges* Indiaman to call at the *Cape* for stock for the island. She arrived

this morning, in company with the Atalanta sloop, commanded by Capt. Elphinstone, who obligingly takes charge of this.

The Hon. Mr. Cockeran, who comes home passenger in the Ganges, has sent on board the Providence several plants that he brought from India with him, in order to have them planted in the West-Indies. We sail from hence on the 26th, and the other ships a few days after us; and, by the latter end of June, I hope to be able to pay you my respects in person.

Constitution du Corps Helvétique,

(CONTINUE' DE LA PAGE 264.)

Gouvernement du canton d'Ury.

COMME Altorf est le chef-lieu du canton, nous joignons ici une esquisse de son gouvernement. Tous les hommes ont, à l'âge de seize ans, le droit de voter dans l'assemblée générale qui se tient tous les ans, à une demi-lieue d'Altorf; on y fait les élections, et l'on traite des principales affaires, comme législation, alliance, &c.; ces assemblées peuvent aussi être convoquées extraordinairement. Le landamman, ou premier magistrat, est en place deux ans, et préside le conseil, composé de soixante membres, six de chaque district du canton. Comme chaque district et même chaque village a le droit de régir ses affaires particulières, le conseil à peu d'occupations. Ce système donne certainement la plus grande portion de liberté possible à chaque individu; mais nous doutons que leur bonheur en soit une suite, dès qu'ils auront perdu leur simplicité. Le transport des marchandises qui passent le Saint-Gothard, et le passage des étrangers qui augmentent chaque année, leur donneront le goût des superfluités, avec des moyens insuffisans pour les satisfaire, et la constitution du pays s'opposera nécessairement à toutes les améliorations que de nouveaux besoins rendront indispensables.

Gouvernement de Schwitz.

Le gouvernement de Schwitz est le même que celui des autres cantons démocratiques, avec quelques restrictions. Tous les hommes âgés de seize ans ont droit d'assister à l'assemblée générale, qui a lieu le dernier dimanche du mois d'avril, à Ibach, petit village situé à une demi-lieue du bourg de Schwitz. Mais ce sont seulement les habitans renfermés dans les limites que le canton avoit à l'époque de l'ancienne confédération: les habitans des nouvelles acquisitions, comme Kufnach, le pays de Marche, le bourg d'Einsidlen, &c., sont considérés comme sujets, et n'ont aucune part au gouvernement. Les habitans de l'ancien canton sont divisés en six quartiers; et une particularité remarquable, c'est que les familles sont attachées à ces quartiers, et y restent comprises, lors même qu'elles changent le lieu de leur demeure. Le landamman et les autres charges sont nommés dans les assemblées générales; les conseils particuliers y sont établis, et sont composés de dix membres de chaque quartier; ils s'assemblent trois fois par semaine à Schwitz, pour les affaires particulières. Il est inutile d'entrer dans de plus grands détails sur le gouvernement de ce canton.

Gouvernement de Zug.

Quoique le canton de Zug soit démocratique, la ville possède quelques
pre-

prérogatives, mais qui ne sont pas assez considérables pour quelle prenne un ascendant trop marqué. L'autorité souveraine réside dans l'assemblée générale des hommes au-dessus de seize ans, assemblée qui se tient toutes les années, le premier dimanche de mai. On y nomme ou confirme l'amman, premier magistrat, et les principales autres charges. L'état est composé de la ville du Zug et des bailliages de *Mentzingen, Bar et Egeri*; chacun a les assemblées particulières, où se décident les affaires avant de les porter à Zug. Les habitans de ville ont un avantage sur les bailliages dans le nombre des membres qu'elle fournit pour le conseil, et parce que l'amman, lorsqu'il est choisi parmi eux, reste un an de plus en place. Les affaires criminelles sont jugées par dix-huit juges; la ville en nomme six.

Gouvernement de Lucerne.

Le gouvernement de Lucerne est aristocratique. Cependant, le contentement de la bourgeoisie assemblée est nécessaire pour décider la guerre et la paix, conclure de nouvelles alliances, établir des impositions, &c.; sous ce point de vue le gouvernement est mitigé, mais ces droits sont balancés par un abus qui s'est introduit, c'est que les familles patriciennes se sont insensiblement emparées de la plus grande partie du gouvernement, et l'ont rendu presque oligarchique. Le pouvoir souverain, excepté pour les cas dont nous avons parlé, réside dans le conseil; et le second est encore subdivisé en deux parties qui se remettent l'administration tous les six mois; l'une regne en été, l'autre en hiver. La division qui quitte peut assister aux assemblées, mais l'autre y est obligée par serment; c'est elle aussi qui nomme aux places vacantes. Chaque fois que ces divisions prêtent serment, la bourgeoisie, de son côté est aussi obligée de le prêter à son tour. L'entrée au sénat est permise à l'âge de vingt ans, et forme un titre de noblesse reconnu par l'ordre de Malthe.

Les premières charges de l'état sont celle d'avoyer, qui est à vie, et celle de banneret. Ils président à tous les conseils, comme dans les autres cantons aristocratiques.

Gouvernement du canton d'Underwald.

Stantz est le chef-lieu d'une partie du canton, depuis que les deux vallées qui le composent se sont séparées, quant au gouvernement intérieur. Stantz est resté le chef-lieu de la vallée d'Underwald, où il étoit situé, et Sarnen est devenu le chef-lieu de l'Oberwald, autre vallée du canton. Comme le gouvernement des deux vallées est le même, ce que l'on dit ici de l'une peut se rapporter à l'autre. Chaque vallée a son assemblée particulière, où tous les hommes âgés de seize ans ont droit d'assister et de voter; cette assemblée traite de toutes les grandes affaires et fait les élections. Le landamman, qui remplit la première charge de la république, est élu tous les ans; les autres magistrats peuvent être continués dans leur place, mais doivent être proposés et confirmés tous les ans. Les assemblées des deux vallées se réunissent pour traiter de toutes les affaires du dehors, et forment le corps du canton; elles envoient en commun trois députés à la diète; mais ils n'ont qu'une voix, et la perdent lorsqu'ils ne sont pas du même avis.

Comme les deux vallées ne sont pas égales, celles d'Oberwald, qui est la plus grande, supporte les deux tiers de dépenses publiques, nomme deux des députés à la diète, envoie deux fois des baillifs dans les bailliages où le canton a quelques droits, pour une fois que l'autre a le droit d'en envoyer,

et possède le grand sceau du canton. La même proportion existe aussi dans les revenus.

Gouvernement du canton de Fribourg.

Le canton de Fribourg est aristocratique comme celui de Berne; mais avec cette différence qu'à Berne le droit d'entrer dans les conseils appartient à tous les bourgeois, au-lieu qu'à Fribourg il appartient seulement aux membres de soixante et onze familles patriciennes; mais les bourgeois ont un droit qu'ils n'ont pas à Berne, celui de suffrage dans l'élection du curé, du secrétaire, du bourg-mestre et de l'avoyer; cependant ils doivent les choisir dans le nombre des personnes qui ont droit d'y prétendre. Les élections se font d'une manière particulière pour toutes les charges; les noms des aspirans sont mis dans des boîtes où les électeurs jettent leurs ballots, sans savoir sur qui tombera le suffrage, et celui qui en réunit le plus grand nombre est élu.

DES SUJETS DES SUISSES.

On regarde comme sujets des Suisses divers petits pays possédés en commun par plusieurs cantons, et qui la plupart sont renfermés dans la Suisse propre. On en compte sept du côté de l'Allemagne; savoir:

1°. *L'ancien comté de Bade*, dont la souveraineté appartenoit aux huit anciens cantons, et fut cédée vers le commencement du siècle à ceux de Berne, de Zurich et de Glaris, qui y nomment alternativement le baillif. Cet officier y possède la justice civile et criminelle, et toutes les différentes parties du gouvernement, excepté le gouvernement municipal de la ville. Les habitans ont le droit d'appel au conseil de Zurich de ses sentences.

2°. *Les offices libres au midi de Bade*, dépendans autrefois en entier des sept anciens cantons, et dont Zurich, Berne et Glaris possèdent depuis 1712 toute la partie septentrionale.

3°. *Le Turgow ou la Targovie*, dont la souveraineté appartient aux huit anciens cantons. Les diètes des Suisses se tiennent depuis 1712 à Frawenfeld, qui en est la capitale.

4°. *Le Rhiental*, bailliage dépendant des huit anciens cantons et de celui d'Appenzel. Ce n'est que depuis 1712 que les Bernois ont part à la souveraineté de ce pays. Les droits seigneuriaux se partagent par moitié entre les cantons et l'abbé de Saint-Gal, qui a droit de basse-justice dans la plus grande partie. Les habitans jouissent du retrait sur étrangers, sans être tenus à aucun terme, ni même au prix d'achat, qu'ils peuvent faire réduire par des arbitres.

5°. *Le comté de Sargans* appartient aux anciens cantons. Il fut arrêté par le traité d'Atau que la religion protestante pourroit y être professée comme la catholique.

6°. *Le Gaster*, petite contrée entre Sargans et Zurich; elle appartient aux cantons de Schwitz et de Glaris, qui y entretiennent deux baillifs.

7°. *Rapperschwyl*. Cette ville assez grande, mais peu peuplée, dépendoit autrefois des cantons d'Ury, de Schwitz, d'Underwald et de Glaris. En 1712, elle fut obligée de reconnoître Zurich, Berne et Glaris pour ses souverains, et de leur promettre hommage tous les six ans: elle se gouverne par ses propres magistrats.

Les sujets de Suisses du côté de la France sont quatre bailliages qui appartiennent en commun à Berne et à Fribourg : ils prennent le nom ; de leurs capitales ; savoir :

1°. *Morat*, jolie petite ville sur le lac de ce nom ; elle est célèbre par la seconde bataille que les Suisses y gagnèrent en 1476 sur *Charles-le-Hardi*, duc de Bourgogne. Berne et Fribourg y envoient alternativement un baillif avec titre d'avoyer, qui prête serment au canton qui ne l'a pas nommé, et préside les conseils qui sont à la nomination de la bourgeoisie.

2°. *Granson*, sur le lac de Neuchâtel petite ville près de laquelle le duc, dont nous venons de parler, fut défait une première fois, et perdit de grandes richesses.

3°. *Orbe*, ville très-ancienne, près du canal qui joint les lacs de Neuchâtel, et de Genève. Son baillif réside dans le château d'*Echalans*. Les deux religions protestante et catholique y sont permises ; mais par une contradiction singulière, le mariage entre les personnes de culte différent est défendu. Si l'amour, qui ne respecte pas toujours, les opinions, se rend maître de deux cœurs, et si leurs foiblesses ont des suites, l'enfant ne peut, dans aucun cas, obtenir son état civil par le mariage des père et mère.

4°. *Schwytzenburg*, lieu peu considérable de qui sept paroisses dépendent.

Les Suisses possèdent quatre gouvernemens et trois bailliages au sud-est d'Ury, sur l'ancien territoire d'Italie.

1°. Les gouvernemens sont ceux de *Locarno* ou *Luggaris*, de *Lugano* ou *Lawi* en allemand, de *Mendris*, et de *Valmagia* ou *Val-Madia*. Ils furent donnés aux Suisses en 1512 par le duc de Milan, Maximilien Sforce, qu'ils avoient rétabli dans ses états. Ces gouvernemens dépendent des douze anciens cantons, à l'exclusion d'Appenzel, qui n'étoit pas encore entré dans la confédération : leurs territoires sont très-fertiles en vins et en grains.

Locarno, capitale du bailliage de ce nom, est le lieu de la résidence du baillif, que chaque canton souverain y envoie à son tour, et dont la préfecture est de deux ans. Ce baillif a le titre de *commissaire* ; il décide seul de toutes les causes civiles et criminelles, excepté dans les cas dignes de mort, où ses adjoints ont leur voix ; mais il a le droit de grace. On peut appeler de ses décisions devant les députés que les cantons envoient tous les ans dans les bailliages italiens, et ensuite devant les cantons. Ce bailliage, par un privilège spécial, a un conseil qui décide de ses affaires particulières : il s'y tient une fois toutes les semaines.

Lugano est près d'un lac qui porte son nom ; elle est moins commerçante, et par conséquent moins riche et moins bien bâtie que *Locarno*, dont elle a le même régime. Sous le titre de *capitaines*, le baillif y exerce la même autorité et les mêmes abus, lorsqu'il veut se les permettre.

2°. Les trois bailliages sont ceux de *Belkinzone*, de *Val-brenna* et de *Riviera*. Ils dépendent du canton d'Ury, de *Schwitz* et d'*Underwald*, qui les achetèrent du duc de Milan, il y a plus de deux siècles. Ces cantons y envoient alternativement un baillif dont la mission est de deux ans ; les habitans n'ont que peu ou point de privilèges, et sont souvent exposés à des vexations.

CURIOUS LETTER; FROM A LATE IRISH PAPER.

My Deer Mr. Printur,

IME a very plane man, I hav no latin and verie littel English, tho I can tauke Irish as faste as any man in Munster, excep my wif, who to be sure can tauke me def; and afterwards tauke onn till Ime tired of hearing hur. But tho Ime not booklarnd, yet father Tedy O'Rorke, who is a deepe skollard, often tells me, when Ime giving him a jorum of whiskey punch, that tho Ime ignorent, yet I hav a good undurstanding. But if this be aule blarny, and if I have no undurstanding at aule, this neede nat hindor me from riting abaute pollyticks, becaise this is a thing that every bodie undurstands. But it is time for me to be after telling you what it is I mane. The society of United Irish men are sartinly mity hne people; they can't but noe every thing, for they hav amung um aule proffissions, aturnics, and bruers, and steymaykurs, and docturs, and grand jontlemen, who ware formerly parlament men, and, if they ware able to by burroes, wud be the seme agen; and they hav likewey amung um, preefts, and prospiterion ministrurs, and etheists, and aule the othur religions in the kindom. Now this society tells us that the Frenshe revolushon is the most charmin, vartuous, noble bizniffe that the wurd ever sawe, and that we aut to imitete it as faste as we can. But on the othur hand, there ere toppin bookmakers who swere that it is the most abominable, hellish worke that ever was done sentie Ad-dem was cristened, and that if we attempt any such thing, we shall destroy aule Ireland, and what is worfer, distroy ourselves. Now by the vessment, these grete people bodder me so, by their palauvering on both sides, that I don't noe what to think of it, at all at all; and therefoar I send you my own thauts about the subject—I thinks then that ten years is littel enuff for giving the Frenshe revolushon a fare triel. If we finde in the yeare 1800 that it has broat to the Frenshmen, riches, and honor, and happyness, and all that, then in the name of the bleffit virgin, let us aule drawe our spedes, and slauns, and shielies, and hav a grand bodderation of our aun. But iff we see that it has made the Frenshmen poor and infimous, and wicket, then lett us remane snug, and pasible, and content ourselves with wolunteering, and singin trezon, and drinking rebellion, jest to sho that we are breve Irish boys, but not carry the joak any farthur. In the mane time, until that hapy yeer shal come, in which we may posibly have the plesure of cuting one anoders throats, let us be industrus, and ern a grete dele of money, and save more. For tho England, to be shure, is no mach for us, yet in case of war wid hur, we shud want some money.—War is like a lawshute; and I know, to my grief, what a lawshute is, for I was almost ruind by gainin a cauze against a gossip of mise, that cheted me; but the devel shall have all my gossups, men, wimen, and childrin, befoar I go to law with one of um agen. War requires money as bad as a lawshute: withoute money our generuls and cornits, and granny deers wood'nt site; without money our preefts wood'nt prey us out the purgaturry, when we were kilt; nay, our drummers wood no moar rattel their stiks withoute money, than Counsillor O'Curran, or Counsillor O'Driscoll wood rattel their tungs without their hire. When we hav got money, then wil be the time to invaide Englund, take Lunnon, bring it hoam with us, and bild it in Belfast. My deer country-

men,

mén, every one of you noes parfitly, that you are a wize nashion ; therefoar, my sweet duels, take a fool's advice, and be quiet.

I am, my deer printur, your farvent, to cummand til death.

PATRICK O'FLAHERTY.

*Ballybosby, near Tipperairy,
Oggus the juß, 1792.*

Refleétions Morales.

ON ne s'ennuie jamais davantage qu'avec les personnes à qui on ne peut pas dire qu'on s'ennuie.

La raillerie déconcerte, décourage un auteur ; mais la critique décente, fût elle sévère, l'éclaire, et l'instruit.

S'il est honteux d'être jaloux du bonheur d'autrui, il est beau, au contraire, d'être jaloux de le faire.

Le crime, qui se pare des dehors de l'honneur a ces succès comme la vertu.

Le crime fait des esclaves, la vertu n'a que des sujets.

Une figure peu revenante fournit très souvent aux sots le pretexte d'insulter un homme de mérite.

Ceux qui se sont brouillés et raccommodés plusieurs fois, prouvent, par cette conduite qu'ils ont eu tort, ou de se brouiller, ou de se raccommoder.

L'ambition est un vice d'autant plus funeste à la société, qu'il est, pour ainsi dire, sans point d'appui et que ne connoissant aucun repos, il est nécessairement ennemi de celui des autres.

Le mépris que les jeunes gens font de la vieillesse, n'est qu'une insulte qu'ils se font d'avance à eux mêmes.

Le bonheur et le malheur ne sont que relatifs à certains objets ; tel qui paroît heureux ou misérable, est souvent tout le contraire de ce qu'il paroît.

Il est rare qu'on plaigne ceux qui tombent dans l'adversité, parce qu'il est rare qu'ils n'y tombent point par leur faute.

L'état monarchique est toujours le plus stable ; il réssemble le mieux à l'ordre que Dieu s'est prescrit pour le gouvernement de l'Univers, dont l'harmonie dépend du rapport de toutes les parties à un centre, à une unité.

Une armée victorieuse vaut le double de ce qu'elle a d'effectif ; une armée battue vaut la moitié moins.

Près de l'abîme où gémit la pauvreté, le crime a creusé un précipice ; on ne sort de l'un que pour se précipiter dans l'autre.

Il en est de la fortune comme de l'eau qui est dans un bassin ; quelque bien cimenté qu'il soit, elle décroît lorsqu'elle ne croit plus.

L'amour est un foible, qui a cependant plus de force que la raison.

*Examination of Dr. Reynolds, at the bar of the House of Lords in Ireland
on the 25th and 27th of March, 1793.*

MONDAY, March 25.

THE Lord Chancellor—My Lords, I rise to submit to your Lordships, on the part of the Secret Committee, the conduct of a person of the
X x name

name of James Reynolds, who was this day called to give testimony before the Committee. My Lords, this person adopting the language of the libel for which you have already committed two persons to Newgate, questioned the competence of the Committee to administer oaths, or to make those inquiries for which your Lordships appointed it. He was again and again told, that nothing which he declared should be used as evidence against himself or any other person, or would be divulged if he did not himself disclose it. He was repeatedly told, that the only information which he would be desired to give was the state of the province from whence he came. Notwithstanding which assurances, he persisted in his refusal to be examined. My Lords, it would be, in my mind, proper to have this man brought before your bar, that you may see if he yet persists in this act of controversy. I therefore move, "That James Reynolds be brought to the bar forthwith."

Mr. James Reynolds being accordingly placed at the bar.

The Lord Chancellor spoke as follows: James Reynolds, do you persist in your refusal to give testimony before the Secret Committee.

Mr. Reynolds (in reply)—My Lords, if this House, now sitting in its judicial capacity, requires any testimony from me, I am ready to give it.

Lord Chancellor.—Sir, you are asked if you will give testimony before the Secret Committee?

Mr. Reynolds.—For the reasons I assigned to the Committee, I cannot.

Lord Chancellor.—Inform the House what these reasons are.

Mr. Reynolds.—The reasons mentioned before were, that I believed the House of Lords acted in a double capacity, judicial and legislative; that according to the Constitution, all judicial proceedings should be public. I profess myself as loyal a subject as any in the country and as much attached to the Constitution, which, I think is founded on the best principles; that it is a Constitution of philosophy, and far superior to those modern systems which are talked of as more perfect. It is respect for that Constitution which prevents me from violating any part of it.

[Mr. Reynolds was ordered from the bar, and on the motion of the Lord Chancellor, he was instantly committed to the custody of the Usher of the Black Rod.]

The Lord Chancellor said, that it was the policy of many persons in this country, who justly feared that the result of the Committee's inquiries would involve their guilt, to resist the proceedings of the Committee, and to call in question its derivative power. His Lordship said, that the investigation into the causes of tumult, had put into his possession such proofs as were sufficient to satisfy any man in the country—"that the design of the agitators was a total separation of Ireland and England;" and notwithstanding the proof of the fact was to him decisive, and would be equally so to any person who saw it, yet such was the mildness of that Constitution, so much the subject of abate, that it would not carry the charges to a conviction in a Court of Law. He repeated, and he solemnly invoked the attention of the nation, that the ultimate object of the agitators of this country was to separate it from England.

His Grace the Archbishop of Cashel said, that every part of the Constitution had its respective power; the Houses of Parliament can constitute their

their Committees, and arm them with constitutional strength. He would not quote precedents, because he would consider it insulting to their Lordships, who must be as well acquainted with their existence as he was; he would only generally assert, that the journals were filled with them. The person who has been at your bar this day, does not dispute the competence of your Committee on his own judgment, but as the suggestions of evil-minded persons who are his advisers. The motion for committing him to the custody of the Usher is an act of the greatest lenity; it gives him time for sober reflection, and in this day's reflection he will, I trust, be sensible of his error, and atone for it. His Grace declared, that it was necessary for the public safety that the House of Lords should act with spirit, and as long as their Lordships did so, adhering to the principles of the Constitution, they might expect the gratitude of every honest man in the nation. This House, said he, has no object but to do justice, no view but to serve the public: What then has it to regard, while conscious of its own propriety?

Lord Clonmel said, the present was the most interesting moment that he ever read of in the history of the country. When the Secret Committee was proposed he had suggested that the disturbances which were prevalent could be traced to their source in some despicable lane or alley in the metropolis. He was since persuaded of the truth of that observation. He agreed with the noble Lord on the woollack, the separation of the kingdoms of England and Ireland was the end proposed; but it would be absurd and ridiculous to say, that the miserable monster could exist, but by the support of French arms; God and Nature had joined the two kingdoms,—nothing less than convulsion and rebellion could divide them. These were means which none but that nest of conspirators, the Society of United Irishmen would adopt. His Lordship here adverted to a circumstance which he thought proper to mention.

It was now become the fashion to visit Newgate as a theatre; men resorted to it as a place of mirth or festivity. The place of former punishment is become at present that of amusement, and consequently has lost its terrors. His Lordship said, before he concluded, he wished to acquit the whole body of Roman Catholics of crimes which were imputable to the disaffected individual. The Roman Catholics he did not suspect; they were now incorporated with Protestants, and he would say on his own knowledge, that it was the sense of that body to defend the Constitution; were they to act otherwise, it would be ungrateful to a generous Parliament, which had opened the arms of the constitution to receive them. Religion, said his Lordship, can no longer divide us; for it was under the persuasion that the Roman Catholics were not papists, that I voted for the participation of constitutional privileges. Religions are thus politically different; that of the Dissenters is republicanisin; that of the Papists despotic monarchy, and the Protestants that of a limited monarchy and universal freedom. In every country where the Papist has enlightened his mind with Protestant belief, he has become the friend of a limited monarchy and a free constitution.

WEDNESDAY, MARCH 27.

Lord Dillon observed, that a person named James Reynolds, had been

ordered by their Lordships into the custody of the Usher of the Black Rod, for some contumacious conduct towards the Committee appointed by their Lordships. He wished to know whether or not the man still persisted in his contumacy, and moved for that purpose, that he be now brought to the bar.

The motion was agreed to, and Doctor Reynolds in a few minutes appeared at the bar in custody of the Yeoman usher.

The Lord Chancellor asked Dr. Reynolds did he still persist in his refusal to answer the interrogatories of the Secret Committee, for which he had been ordered into custody?

Doctor Reynolds asked his Lordship if he must confine himself simply to a negative or affirmative, or if he might be permitted to speak a few words in his own behalf?

The Lord Chancellor answered, he might be indulged with that liberty if he desired it.

Dr. Reynolds then availing himself of the permission, said, the last time he stood at the bar, he had declared his veneration and attachment to the principles of the British Constitution; to that declaration he would add another—that he was ready to shed his blood in support of those principles; and believing that House to be a branch of the Constitution, he was equally attached to its privileges, and equally prompt to defend them—to revere its legal authority, and to submit to its constitutional decision; he therefore hoped, if he was erroneous in the principles on which he incurred their Lordships displeasure, he might be allowed to declare it proceeded not from contumacy, obstinacy, or disrespect in his mind, but from the tenderness of his attachment to what he conceived to be the strict principles of the Constitution; and he therefore trusted, his crime would be considered by the House as very different from that of a man openly disclaiming its authority.

Whatever might be their Lordships intentions towards him, they had the good of the people at heart, and his motives were not merely personal, when he hoped if they were to inflict any punishment on him, it would not be committal to Newgate. In that part of the country where he resided, there were but two Physicians to watch over the health of a district of 30 miles extent. Those physicians were himself, and a gentleman who came to town with him, being also summoned by the Committee. When he left the country he had under his care a great number of patients, afflicted with various and dangerous disorders, who, in his absence must be destitute of medical aid. He had another reason, which he trusted would have some urgency with the humanity of the House, his own ill state of health, being at present but slowly convalescent from a disorder in his breast, contracted by hard riding on his professional visits to parts of the country where he lived, inaccessible to carriages. To commit him to this close confinement, and foul air of Newgate, would be to send him to sudden execution, as pure air and moderate exercise was absolutely necessary to the preservation of his life.

The Lord Chancellor said, I ask you again, do you persist in your refusal to answer the Committee?

Dr. R.—My Lord, holding the same opinion on that head I before professed, I could not feel myself satisfied in deviating from those principles.

Lord

Lord C.—Have you seen any persons since you have been in custody?

Dr. R.—I have, my Lord; several gentlemen who were apprised of my situation, were polite enough to call on me.

Lord C.—Who were those persons? name them.

Dr. R.—My Lord, they were numerous, I cannot now recollect all their names:

Lord C.—Can you repeat none of their names, was Doctor Drenman one of them?

Doctor R.—He was, my Lord.

Lord C.—Did he advise you to persist in your refusals?

Doctor R.—My Lord, he gave me no advice one way or the other. Here the interrogation ended.

Lord Dillon then said, the declarations of this man on the subject of privilege and constitution, and judicial power, were put together somewhat like his own *recipes*, and taken separately they amounted to nothing worth notice; but all put together, they amounted to an attack upon the privileges of that House, and something too dangerous in their principles, to let them pass with impunity. 'Twas high time to check the career of the doctrines promulged by this man and the societies to which he belonged. His Lordship had too high an opinion of the loyalty and good sense of the people of Ireland, to suppose they would be tempted to sedition by such men; all the mischief they could do, was already done, and the trade and credit of the country felt it, but were dangerous only while they were unknown. When the country knew the men, they ceased to be formidable, and the danger vanished. They were men too flagrant in principles and too insignificant in estimation, to warrant any apprehension of dangers from them beyond the circle of their own associates. However, as this gentleman at the bar seemed so fond of his principles, as to become a martyr to them, his Lordship thought it was fit he should be indulged, that all men might see they were not to be attacked with impunity. His Lordship would therefore move, that James Reynolds be committed, not to Newgate, of which he seemed so apprehensive, but to Kilmainham gaol.

Thus his health would run no risk from the foul air of Newgate, nor would his deliberations be disturbed by its festive carousals. But he would have time and leisure to study that Constitution to which he was so tenderly attached, but of which he seemed so ignorant.

The motion was carried *nem. dis.* and Mr. Reynolds was ordered from the Bar, in the custody of the Black Rod, until the warrant for his committal should be made out, which was done in a few minutes, and he was sent to Kilmainham, in custody of the Yeoman Usher and his assistants.

Evenemens remarquables du tems présent, (continué de la Page 15.)

SI ce mois d'Août 1791 est ainsi remarquable pour avoir rendu la paix à l'orient de l'Europe, il ne le sera peut-être pas moins pour avoir couvé les premiers germes d'une guerre dont les ravages s'étendront probablement très-loin d'un autre côté.

Il est connu que l'empereur Léopold II, ayant appris subitement en Italie l'arrestation du roi de France à Varennes, avoit écrit une lettre circulaire aux principales puissances de l'Europe, pour les engager à une coalition en faveur d'une cause qu'il regardoit commune à tous les rois.

L'entrevu du roi de Prusse avec l'empereur à *Pilnitz*, fut une suite de cette invitation. Le comte d'Artois, profitant d'une occasion aussi favorable, sollicita une déclaration expresse de la part de ces princes, relative aux affaires de France, ce qui sans doute étoit devenu nécessaire pour rassurer la nombreuse noblesse françoise, dont il se vit environné sur la foi de ses promesses.

C'est du 27 Août que date cette pièce, dont il a paru dans plusieurs papiers publics une copie, conçue en ce termes :

« Leurs majestés l'empereur et le roi de Prusse ayant entendu les desirs et les représentations de Monsieur et de M. le comte d'Artois, se déclarent conjointement qu'elles regardent la situation où se trouve actuellement le roi de France, comme un objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe. Ils espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont les secours sont réclamés, et qu'en conséquence elles ne refuseront pas d'employer, conjointement avec leursdites majestés, les moyens les plus efficaces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux droits des souverains et au bien-être de la nation françoise. Alors, et dans ce cas, leursdites majestés l'empereur et le roi de Prusse, sont résolues d'agir promptement d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé en commun. En attendant elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de le mettre en activité ».

A *Pilnitz*, le 27 Août 1791. — (Signés) LEOPOLD ET FREDERIC-GUILLEAUME.

Comme on voit, cette déclaration n'est pas bien ample, mais elle étoit suffisante pour donner de grandes espérances aux émigrés François, et pour faire encore plus d'ombrage au parti opposé. L'acceptation que le roi de France avoit fait depuis de la nouvelle constitution, ayant changé la face de cette affaire, l'empereur avoit fait des démarches pour suspendre l'effet de la coalition proposée. Il est même probable, que son amour pour la paix lui auroit suggéré des moyens pour un arrangement amical, s'il avoit vécu.

Ce prince, digne d'être proposé pour modèle, est mort subitement à la fleur de son âge, le 1 Mars de cette année, à la suite d'une inflammation des entrailles. Né le 5 mai 1747, il avoit gouverné la Toscane pendant vingt-cinq ans, avec une bonté et une sagesse dont la mémoire ne se perdra jamais. Succédant à son frere sur le trône de la monarchie autrichienne, le 20 Février 1790, il gagna tous les cœurs par les mêmes vertus qui l'avoient rendu cher aux Toscans. Son autorité étoit celle d'un bon pere au milieu de sa famille. Les Hongrois, si jaloux de leur liberté, craignoient si peu l'abus de la puissance royale dans les mains de Léopold, qu'ils choisirent son fils pour palatin de Hongrie, ou suprême défenseur de leurs droits. L'installation de l'archiduc par son pere dans cette place, fut une scene des plus touchantes par l'effusion de la confiance mutuelle de tous les cœurs. Les larmes de tendresse répandues à cette occasion, laisseront un souvenir plus durable que

que ces marbres et ces statues que la basse flatterie des esclaves a si souvent élevés en honneur de leurs oppresseurs. Le regne de ce prince fut court, mais il sera long-tems chéri de ses sujets. Le trône de l'Empire ne le posséda qu'une année et quelques mois, c'est-à-dire, depuis le 30 Septembre 1790. Il avoit épousé en 1765, Marie-Louise, infante d'Espagne, qui ne lui a survécu que de six semaines. Les affaires de princes d'Alsace et d'autres intérêts qui le regardoient particulièrement, nous donneront encore occasion de parler du regne de Léopold II.

La mort de Léopold II. fut suivie de bien près de celle d'un autre souverain, non moins cher à ses sujets, du même âge, et dont la carrière avoit été marquée par les événemens les plus mémorables. La catastrophe qui termina les jours de *Gustave III.* étoit accompagnée de circonstances qui rendent cette perte encore plus douloureuse à l'humanité. Un prince dont le caractère noble ne s'est jamais abaissé à des soupçons, et qui traite de calomnie toute délation secrète, tombe la victime de la scélératesse la plus noire dont les annales du monde offrent encore quelque exemple. Un homme condamné par les tribunaux, pour un crime, qui, quoique de nature politique, n'en étoit pas moins capital, ne doit la vie qu'à la clémence du roi, qui lui fait encore grâce de l'exil dans lequel sa peine avoit été commuée; et le premier usage qu'il fait de sa nouvelle existence civile, c'est de conspiter l'assassinat de son bienfaiteur. Les forfaits deviennent quelquefois excusables par la violence des passions ou par la force impérieuse des circonstances; mais ici l'action la plus barbare est préméditée de sang-froid, sans aucun de ces motifs qui entraînent l'ame, et maintiennent quelquefois la raison, et sans que de ce crime il puisse résulter aucun avantage pour celui qui va s'en charger, un être aussi nul dans la politique du pays, qu'il l'avoit été dans le service militaire. On seroit tenté de regarder son entreprise comme un accès de folie, s'il n'y avoit pas trop de combinaison dans les trames, et une atrocité trop réfléchie dans l'exécution.

De retour à la capitale, avec ce dessein détestable dans le cœur, il cherche d'abord des complices. Il avoit bien que *Gustave* ne manquoit pas d'ennemis. Des hommes puissans, que le roi avoit d'abord trop flattés peut-être, sans pouvoir les faire entrer dans ses vues, et qu'il avoit depuis traités avec plus de sévérité apparente qu'il n'y en avoit dans son cœur, ne dissimuloient pas leurs mécontentemens; mais c'étoient des ennemis aussi généreux que lui, et incapables d'applaudir à une lâcheté, dut-il même en résulter pour eux les plus grands avantages. Ce n'étoit pas à de pareils hommes qu'un vil assassin auroit osé confier ses projets. Il en fit la première ouverture à deux jeunes enthousiastes, qui, par humeur, s'étoient retirés du service à un âge où des gens raisonnables y entrent, l'un à cause de l'emprisonnement de son pere avec les autres chefs de la noblesse, pendant l'assemblée des états en 1789, et l'autre parce qu'une demoiselle charmante lui avoit préféré un rival qui étoit fort avant dans les bonnes grâces du roi. C'est à ces deux jeunes gens que le capitaine réformé Ankarström, essaya de prouver la légitimité de son dessein, et le grand bien qu'il en résulteroit pour la Suède. Il faut croire que leur ressentiment étoit encore assez fort pour les aveugler sur la nature de ce complot, et leur faire croire qu'ils auroient servi la patrie en se prêtant à une lâcheté, que de sang-froid ils auroient rejetée avec dédain.

Un troisième complice fut entraîné par un ressentiment moins récent,

mais peut-être plus profond. Elevé avec le roi, il avoit vécu avec lui dans la plus grande-intimité, et il y avoit un tems où il crut pouvoir prétendre exclusivement à la faveur; mais soit inconstance, soit justice envers des talens et des qualités aimables, le roi commença par admettre d'autres personnes à sa confiance particulière, et il s'en trouvoit quelques-uns qui éclipsèrent parfaitement l'ancien favori: or, ces offenses ne oublient pas; quoique le roi lui conservât toujours beaucoup d'amitié, il ne pouvoit jamais s'accoutumer à supporter la concurrence, et depuis plusieurs années il se rangoit au nombre des mécontents.

Tel étoit le fond d'une conjuration que la première terreur attribuoit à un ordre respectable de l'état, et dont la conduite, dans les momens les plus critiques, auroit dû l'exempter d'un pareil soupçon. On voit qu'au-lieu d'un plan de contre-révolution, il n'y avoit qu'une trame méprisable de vengeance particulière, et que si les complices méloient des idées politiques à leur projet sanguinaire, ce n'étoit que pour déguiser à leurs propres yeux la bassesse de leurs véritables motifs. Si plusieurs autres personnes se sont par la suite trouvées impliquées dans cette affaire, ce n'étoit que par existence pour les premiers conspirateurs, et par une délicatesse peut être mal-entendue, de ne pas trahir leur confiance. Cette vérité est constatée par des papiers authentiques dont voici l'extrait.

La cour de justice royale de Suede (*Konglige svenska Håfræt*) ayant fini les interrogatoires d'*Ankarström*, et des autres qui avoient été arrêtés comme complices de l'attentat contre la personne du roi, il a été constaté, par l'aveu même des coupables, qu'*Ankarström* et le major Démis, gentilhomme de la chambre, comte *Clas Fredericson Horn*, qui avoient lié ensemble une amitié et confiance intimes, s'étoient ouverts l'un et l'autre sur leur façon de penser au sujet de la situation politique du royaume, dont ils étoient mécontents l'un et l'autre, et qu'ils étoient convenus ensemble, qu'on devoit se défaire du roi: ce qu'ils regardoient comme l'unique moyen pour remplir leur vœu d'effectuer du changement dans la forme du gouvernement *Ankarström*, qui dit avoir été mu de plus par esprit de vengeance pour un procès qu'il avoit eu l'année dernière, avoit pris sur lui d'être l'instrument qui s'emploieroit à se défaire du roi; et aussitôt le comte *Horn* goûta la proposition de faire saisir le roi, de nuit, à son château de plaisance de Haga, où S. M. faisoit fréquemment du séjour, par quelques hommes ambitieux et hardis, et de le tenir caché; dessein pour lequel *Horn* et *Ankarström* avoient parcouru, dans les premiers jours de Janvier, les alentours de Haga; mais ensuite la proposition fut regardée comme étant presque inexecutable. Le capitaine démis, comte *Adolphe-Louis Ribbing*, qui en étoit instruit; et que son ami, le comte *Horn*, avoit informé en confidence, qu'*Ankarström* avoit entrepris de se défaire du roi, prit part à la conjuration; et peu après, à un rendez-vous, que ces trois personnes s'étoient fixé à la terre de *Horn*, *Huvudstad*, près de Stockholm, il fut convenu que le roi seroit massacré par *Ankarström*, à coup, soit de poignard, ou de pistolet en tel endroit où l'occasion en seroit favorable, dans une grande assemblée de personnes, où le meurtrier pourroit se cacher dans la foule, par exemple, à un spectacle ou à un bal masqué. En conséquence, et du su du comte de *Ribbing*, le comte de *Horn* et *Ankarström* se trouverent Lundi, 16 Janvier, à un spectacle, auquel *Horn* eut l'occasion de se procurer, pour lui et pour *Ankarström*, une place près de l'endroit qui étoit disposé pour la réception du roi. *Ankarström*

tem propoisoit, après avoir tué le roi, de gagner au plus vite l'issue de l'allée, et de s'échapper dans la rue; mais ce soir-là le roi ne vint pas dans l'allée couverte, et par là l'assassinat que méditoit *Ankarstræm*, n'eut pas lieu. Pareillement, lorsque deux jours après, *Ankarstræm* fut encore venu à un autre spectacle pour tuer le roi à coups de pistolet, il n'en trouva point d'occasion favorable. Alors les conjurés résolurent de saisir celle d'un bal masqué, qui avoit été fixé du 19 au 20 Janvier. *Ankarstræm* s'y trouva avec deux pistolets chargés sans pouvoir exécuter son dessein sanguinaire, parce que le nombre de masques présens se trouva trop petit. Le lendemain, *Ankarstræm* et le comte *Ribbing* partirent pour la diète de Gesse. Le premier avoit le dessein d'y exécuter le regicide; c'est pourquoi, du fu du comte *Ribbing*, il parcourroit les rues avec des pistolets chargés, pour tuer le roi à la première occasion qu'il trouveroit, lorsque S. M. selon la coutume, iroit se promener *incognito*. Après la clôture de la diète, lorsque *Ankarstræm* fut revenu de Gesse, il fut arrêté que l'assassinat s'exécutoiroit, le 2 Mars, à une mascarade; mais ce projet échoua de nouveau, parce que le nombre des masques étoit trop peu considérable, pour que le meurtrier pût y rester inconnu. A une mascarade suivante, fixée au 9 Mars, les conjurés ne purent encore remplir le dessein, qui faisoit l'objet de leurs vœux, parce que ce bal fut contremandé. Enfin pourtant, il en fut annoncé un autre pour le 16 Mars; sur quoi le comte *Ribbing*, tint une conférence avec *Ankarstræm* et le comte *Horn*, dont le rendez-vous fut encore à la terre du dernier. Le comte *Ribbing* rapporta à cette entrevue, que le lieutenant colonel *Pontus Liljehorn*, qui étoit major de la garde bleue et jaune du roi, avoit connoissance de leur entreprise, et que ce régiment, sous les ordres de *Liljehorn*, de concert avec le corps de l'artillerie et le regiment de la seue reinedouairiere, appuyeroit un révolution; sans qu'il y ait néanmoins la moindre raison de supposer que ces corps aient été disposés à la désfection, ou aient voulu trahir la fidélité et le dévouement pour le roi et la maison royale, dont ils ont donné les preuves les plus certaines et les plus constantes dans toutes les occasions, durant la dernière guerre.

Il paroît que cet espoir des conjurés ne fut fondé que sur une convention antérieure entre le lieutenant-colonel *Liljehorn* et le général-major baron de *Pechlin*, par laquelle ce dernier s'étoit engagé à s'assurer des deux régimens en question, dans le cas que le roi eût voulu user de violence contre les états assemblés à Gesse, pour les faire entrer dans les vues qu'on lui supposoit, (quoique fort mal-à-propos.) Suivant cet arrangement, qui, comme on voit, n'étoit que conditionnel, le baron de *Pechlin* s'étoit ouvert à deux officiers d'artillerie, le baron *Charles Frédéric Ehrensværd* et le major de *Hartmansdorff*, qui tous deux devoient être du voyage de Gesse; et il avoit obtenu leur promesse d'agir conjointement avec lui, dans le cas supposé. Mais la diète finie, *Pechlin* et ses amis n'entroient pour rien dans aucun projet contre le roi, avant que le comte *Ribbing*, selon sa propre déclaration, ne fut venu parler à ce général le 16 Mars, le jour même de la catastrophe, pour le prier d'engager le plus de monde qu'il pouvoit, d'aller à la mascarade qui étoit annoncée pour la nuit; et il ne seroit pas étonnant que le comte eût en même tems découvert quelque chose de ses intentions à un partisan aussi avoué de l'ancienne forme du gouvernement en Suede, quoiqu' celui ci nie toujours d'avoir eu connoissance du complot.

Trois messieurs de la chancellerie du roi, savoir le baron de *Bielke*, et les

deux Mrs. d'Engeström, n'y ont aussi trempé que par la confiance qui leur en a été faite par M. de Liljehorn. Plusieurs autres personnes, parmi lesquelles se trouvoient le capitaine *Stålhammar*, ami intime du baron de *Pechlin*, et le lieutenant de *Plomgren*, son neveu, avoient été arrêtés en même tems qui lui; mais comme on n'a rien trouvé à leur charge, ils ont été aussitôt remis en liberté. Ainsi tout prouve que la conspiration n'avoit véritablement d'autre chefs que les quatre dont nous avons d'abord fait mention.

(A continuer.)

Letter of the Inhabitants of Frankfort to General Cuffine.

WHEN lately General Cuffine demanded the union of Frankfort with France, this written answer was given him:

“ General,

“ You have neither Constitution, Law, Government, nor Public Force; how then can we treat with you? Before having established peace at home, or order in your finances; before having freed yourselves of your internal enemies, of those in particular in the National Convention, who outrage you with impunity; you have begun the execution of the extravagant project of overturning every throne, and of punishing all tyrants; and, by these attempts, you have prevented the Sovereigns who are leagued against you from demanding peace. Abjure publicly this delirium, conceived in the intoxication of vengeance.

“ We find among you much knowledge and probity, but more ignorance and egotism; your principles of liberty have produced insubordination and licentiousness only; and those of Equality, the foolish and fatal intention of equalizing all fortunes and conditions.

“ These principles have produced the injurious Decree, which gives the right of active Citizens to the most numerous class, who are at the same time the most ignorant, the poorest, the most corrupt, the most brutal, and most irritable; and such a Decree commits exclusively to the populace, the elections, and almost every function of Government, from which necessarily result anarchy and the greatest disorders.

“ We see the populace, proud of their ignorance, and their poverty, payed to fill your Clubs, your Sections, your Municipal Assemblies, and your Tribunes, in order to drive from them all honest, enlightened, and useful Citizens, and by stupid and rude applause, or disapprobation, to insult with impunity, even your Representatives.

“ We find your municipalities, your districts, your administrations, your executive council, and even the convention, torn by factions, with continual dissensions, as indecent as they are outrageous,

“ We observe your Mayors, your Justices of Peace, your Tribunals, your Ministers, and your Senators, without power to do good, or repress crimes; we know that you permit every thing, *except the exercise of virtue*, and that there is neither union nor energy but among the enemies of the public weal.

“ We are sensible, that your finances, your national funds, and all your resources are squandered; that your assignats lose the half of their value, that every necessary of life is doubled in price, and that the circulation of grain

grain is impeded in the Provinces, where, in doing violence to the labourer, famine ensues; and that with you, there is no security, neither for property, life, nor reputation.

"We see the Citizens in easy circumstances, as well as foreigners, fly from your Cities, we observe that without relieving the poor, almost all the rich families have been ruined, and that thousands of journey men are without wages.

"We perceive that your troops, overcome with useless fatigue, and the most urgent wants, disband themselves, abandon their colours, and go home to their families.

"In short we behold misery and desolation cover with the veil of death, your unhappy Country.

"Less intrusted, and not such philosophers as you, we have a religion which we love, because we judge it necessary for the support of morality, and of manners, without which, the laws are without force. We are content with our Laws and with our Government; we live in the prejudice that yours is inimical to happiness; and the deplorable state of France, and your conduct towards us, strengthen that opinion. We are convinced, however, that your misfortunes, great as they are, both for yourself and the people, would not be past remedy, if the persons of the greatest probity in the Convention were united and would save their country with an energy sufficient to overcome every opposition; for it is certain, that with equal energy, an eloquent man, who is at the same time a man of veracity and integrity, is more powerful than a hundred malevolent sophists."

LA ROSA E LO SPINO.

LA ROSE ET L'ÉPINE,

FABLE traduite de l'Italian del signor PIGNOTTI.

UNE Rose purpurine, semblable à une vierge jeune et timide, croissoit à l'ombre d'un épais feuillage, sous la garde d'une Epine surveil lante.

A peine un foible rayon du jour pouvoit il pénétrer jusque dans sa sombre retraite.

Déjà son sein rose se laissoit entrevoir à travers les foibles ouvertures de la verte enveloppe.

Sous son abri salutaire, la jeune Rose croissoit presque ignorée; mais, seule, elle croissoit plus tranquille.

Fiere de sa belle forme, elle étoit impatiente de briller au milieu des jeunes plantes que le printemps fait naître.

Ce n'est même qu'avec peine qu'elle supporte plus long-tems les liens qui la retiennent: simple et sans expérience, elle accuse l'Epine de son triste esclavage, et s'échappe contre elle en reproches amers.

Elle l'appelle cruelle, barbare: c'étoit elle qui, dans l'âge de l'innocence, la privoit de la liberté; c'étoit elle qui lui faisoit perdre, sans fruit et sans gloire, ses plus beaux jours dans une horrible captivité.

"Cesse tes plaintes, lui répond l'Epine, d'un ton sévère; pese mieux

“ tes paroles inopportunes et légères : moi seule, jusqu'à ce jour, ai protégé ta foiblesse.

“ Si le soleil brûlant du midi ne te sèche pas sur ta tige, n'est ce pas mon ombrage touffu qui te préserve de ses rayons ?

“ Et quel autre que moi te met à couvert des attaques des bestiaux ?

“ quel autre te sert d'abri contre les ravages de la grêle et contre la fureur des vents ?

“ Cesse tes plaintes ; connois tout le prix de ta retraite paisible ; vis heureuse : le moment de ta gloire n'est pas encore venu.

“ Tu ne fais pas à combien de périls ta frêle jeunesse se trouveroit exposée si tu voulois trop tôt te montrer au grand jour.”

Ce discours lui impose silence ; mais tout bas elle en murmure : elle frémit de colère ; elle appelle sur sa bienfaitrice et la foudre et l'orage.

Sur ces entrefaites, arrive le villageois soigneux ; la main armée d'un fer tranchant, il se met à dégarnir les plantes des rameaux inutiles ; et déjà l'Épine, qui protégeoit la tendre fleur, est atteinte de la faux meurtrière.

Loin de s'affliger alors, la Rose ingrate éprouva un secret plaisir ; elle put même contempler avec joie le sort de cette infortunée qui lui prodiguoit tous ses soins.

Etendue sur la terre, l'Épine est séparée de son tronc ; et son feuillage n'oppose plus d'obstacle à l'ardeur du soleil.

Bientôt la fleur imprudente, dégagée de toutes entraves, élève orgueilleusement sa tête altière au-dessus des gazons et des fleurs.

Dès l'aube du jour, elle est saluée par le chant des oiseaux ; les zéphirs légers semblent se jouer autour d'elle ; et la rosée du matin vient perler sur ses feuilles.

Maïs, Dieu ! que l'état du bonheur est un état fragile ! et que les heures du plaisir s'échappent rapidement !

De loin une chenille insolente aperçoit la Rose vermeille ; elle se traîne avec peine, rampe jusqu'au sommet de la tige verdâtre ; et déjà sa dent avide s'imprime sur son écorce.

Elle est bientôt suivie d'un limaçon vorace : cet insecte dégoûtant distille sur la plante sa bave venimeuse, la flétrit et la ronge.

Brûlée par le soleil, la Rose a perdu ses couleurs : à peine l'avoit-on vu fleurir. Vainement alors, dans sa douleur, elle implore le secours de l'Épine bienfaitrice.

Pâle et desséchée, on n'aperçoit plus en elle sa fraîcheur première ; la terre se couvre de ses feuilles : elle n'a fait que paroître, elle n'est déjà plus.

O vous ! qui, dans l'âge heureux de l'innocence, vivez tranquilles, sous la sauvegarde d'un mere sage et prévoyante, si jamais vous supportez avec peine une contrainte nécessaire, ayez toujours devant les yeux l'exemple de la rose, vous chérirez votre destin.

Ancient Creeds, with Remarks. Continued from p. 267.

C R E E D IX. *from Cyprian, Epist. 76.*

“ **D**OST thou believe in God the Father, in Christ the son, in the holy Spirit, the remission of sins, and life everlasting through the holy church ?”

REMARK.

The above I imagine to be the interrogatory which it was customary, in the time of Cyprian, to put to such persons as desired to be admitted to the ordinance of baptism. But as this interrogatory form was at first calculated only for the baptism of adults, who could answer for themselves, and give an account of the articles of their belief; in order to adapt it to the baptism of infants, it was found requisite afterwards, to appoint sponsors, who should take upon them to answer in the child's name.

CREED X. from Greg. Neocæsar.

“ There is one God the Father of the living word, substantial wisdom, and Power, and lasting representation,—the perfect origin of the perfect. Father of the only begotten son: There is one Lord, the only one from the only one, God from God, the Character and image of the Deity, the operative word, the wisdom employed in the constitution of all things, and Power effective of the whole creation, the true, invisible, incorruptible, immortal, and everlasting son, of the true, invisible, incorruptible immortal and everlasting Father. There is also one holy spirit having substance from God and manifestation by the son to men the true image of the son, perfect life of the perfect, cause of the living, sacred fountain, Holiness effective of sanctification, in which is manifested God the Father, who is over all and in all, and God the son, who is through all, a perfect Triad (or Trinity), in glory, reverence, and kingdom, undivided and unalienable.”

REMARK.

The reader will observe a considerable degree of affinity between the above Creed and that of the council of Nice, both in its form and in several of its expressions. The character ascribed to the son, in the Nicene Creed, where he is called “ God of God—and very God of very God,” is of the same import as that which I have rendered above, “ God from God,” and means God derived from God. The expression “ God of God,” is apt to be misunderstood by the mere english reader, and to convey to him the idea of some superiority in the son over the Father, in the same manner as “ God of Gods and Lord of Lords,” a character frequently ascribed to Jehovah in the Old Testament, means that he is exalted above all other Gods and Lords.

But by that which is rendered “ God of God,” in the Nicene Creed, those Fathers meant *God derived from God*: and this signification is also preserved in the latin version of the Church of Rome. They say not *Deus Dei*, but *Deus de Deo*.

In this Creed of Gregory, we meet, for the first time, with the word *Triad* or *Trinity* applied to the persons of the Godhead. We have seen before (Creed 7th) that the term *æconomy* had formerly been used to express what was deemed the orthodox faith, in regard to the distinct energies of the divine nature. But at last, the word *Trias*, which had before been introduced into the Platonic Philosophy, was thought more applicable, and universally adopted, instead of the former.

Plato taught that there were three principles in the universe, viz. *Agathos*, *Nous*, and *Psyche*, forming together a sacred and mysterious Triad. By *Agathos* or the good, he meant the supreme God, or original cause of all things; by *Nous* or mind, he understood the Intellect or ideas of the

divine mind; and *Psyche* was what he called the soul of the world, or a principle of life, which he imagined to be diffused throughout every part of the creation. The first principle *Agathos* is sometimes called also *Demiourgos*, or Creator, and *Nous* is also denominated *Logos*, or the word.

That the word Trinity was borrowed by the Christians from this Triad of the Platonic school, I take to be an unquestionable fact. I do not however think this any objection to the use of the term. The names by which we call things are but of small consequence, provided we understand the things themselves. But the greatest evil, attending this word, hath been, the difficulty men have had to come to any agreement among themselves respecting the idea expressed by it: or rather perhaps, that they have spent so much time and labour in attempting to explain, what they must at last confess to be inexplicable.

I shall finish this remark with two short quotations relating to this subject, the one from Dr. Stillingfleet, and the other from Dr. Watson.

Speaking of the controversy respecting the doctrine of the Trinity, Dr. Stillingfleet adds; "since both sides yield that the matter they dispute about is above their reach, the wisest course they can take is, to assert and defend what is revealed, and not to be peremptory and quarrelsome about that which is acknowledged to be above their comprehension."—

"Newton and Locke," says the Bishop of Landaff, "were esteemed Socinians: Lardner was an avowed one: Clarke and Whiston were declared Arians: Bull and Waterland were professed Athanians. Who will take upon him to say that these men were not equal to each other, in probity and scriptural knowledge? And if that be admitted, surely we ought to learn no other lesson, from the diversity of their opinions, except that of perfect moderation and goodwill towards all those who happen to differ from ourselves. We ought to intertain no other wish, but that every man may be allowed, without loss of fame or fortune, *et sentire quæ velit, et quæ sentiat dicere:*" both to think what he pleases, and to say what he thinks.

Récit circonstancié de l'Affaire de Basseville, et la Flotte, dans une lettre d'un Gentilhomme Irlandais résident à Rome, à son Correspondant à Dublin, en date du 16 Janvier, 1793. avec l'Edit du Pape émané en conséquence d'icelle.

66 **C**RAINTE que vous ne soyez trompé par les rumeurs publiques, j'ai jugé à propos de vous écrire pour vous donner un récit impartial et vrai d'un tumulte populaire arrivé ici le 13 du courant, et qui sera à jamais mémorable dans les annales de Rome.—Un Français nommé Basseville, a résidé ici depuis deux mois, comme une espèce d'agent pour la Convention Nationale, quoiqu'il n'eut point de lettres de créance. C'était un homme d'un abord gracieux, éloquent, et grand intrigueur. Il avait été Secrétaire de Mackau, Ambassadeur Français à Naples, et avait fait son chemin sous un prétexte ou l'autre, tant qu'à la fin il devint très incommode, et suspect au Gouvernement civil de ce pais-ci. Il avait été en-
voyé

voyé ici avec une lettre de remerciement de la Convention au Pape, pour avoir relâché les deux artistes Français, qui avaient été emprisonnés ici pour avoir fait deux Bas-reliefs avec des figures emblématiques qui exprimaient les maximes Françaises de Liberté et d'Égalité, et foulant aux pieds les symboles sacrés de la religion et de ceux qui la professent.

La flotte Française, composée de 15 voiles, compris 25 vaisseaux de ligne, des bombiers et transports, ayant été dispersée par une tempête, à la hauteur de Sardaigne le 22 de Décembre, et l'Amiral et Vice-Admiral étant retournés à Naples dématés et beaucoup endommagés, le Vice Admiral, La Flotte vint Vendredi dernier à Rome par la poste, et le lendemain matin se rendit chez le Secrétaire d'état avec des dépêches de la République Française, insista que le Pape reconnût *in omni forma* la nouvelle République, et qu'il rétractât son dernier manifeste concernant les armes Royales de France qui avaient été avariées furtivement dans la nuit sans sa permission, et la tentative faite pour placer les nouvelles armes de la République, que les troupes avaient ordre d'empêcher. Ce manifeste du Pape avait été envoyé non seulement aux ministres étrangers, mais aussi en Angleterre par la canal du ministre Portugais à Londres. La Flotte et Basseville menacerent d'une invasion en cas que le Pape ne se prêtât pas à leurs mesures; et sur le refus qu'en fit le *Saint Pere*, il agirent en Républicains Farouches d'une manière hautaine et impérieuse. Dimanche matin ils réitérèrent leurs demandes, et représentèrent au Pape les fatales conséquences s'il persistait dans sa première résolution. Il répliqua qu'il avait déjà donné la réponse. Dans cette intervalle La flotte et Basseville avait résolu d'afficher les armes de la République, et pour cet effet esrivirent une carte au Directeur, nommé Digne, qui refusa d'acquiescer à leur demande sans un ordre officiel, qui ne lui fut pas communiqué. Vers trois heures après midi, La flotte et Basseville, avec la femme et les enfans de ce dernier, sortirent pour prendre l'air dans un carosse de louage, et passant hors de la grande porte de Rome, appelée del Populo, ils ordonnerent au cocher de mettre une cocarde Française à trois couleurs, ce que quelques personnes de la populace ayant observé à leur retour, un de ces gens arrêta la voiture, et contraignit le cocher, après quelques débats, de jeter la cocarde. Basseville leur offrit la bourse, qu'ils refuserent avec dédain, en criant *viva la fide Catholica*, &c. (Vive la foi Catholique) Basseville ôta son chapeau en criant *viva la Liberta*, et ordonna au cocher de les ramener au logis au galop. Il fut suivi à sa maison, et dans un instant la populace augmenta, et Rome fut en émeute et en fermentation. Les troupes même ne purent appaiser les esprits, surtout quand ces deux téméraires Républicains, en sortant de la voiture les menacerent que Rome paierait pour cette insulte. La Canaille devint furieuse, enfonça les portes, et entra dans les appartemens. Basseville tua dessus, et en blessa trois ou quatre. Alors leur fureur ne connut plus de bornes; un babier avec son rasoir lui coupa le ventre en travers; il fut meurtri et blessé d'une manière affreuse. Cinq cens hommes de troupes étant arrivés entre trois et quatre heures après midi, le tirent avec beaucoup de difficulté des mains de ces furieux, et le porterent au prochain corps de garde, où il reçut par ordre du Gouvernement tous les secours que la Chirurgie et la médecine pouvaient lui procurer. Dans la nuit Basseville demanda un prêtre pour lui administrer les sacremens. Le vicaire Général du Pape et plusieurs ecclésiastiques éminens, se rendirent auprès de lui, et il mourut

d'une manière édifiante le Lundi vers sept heures du soir. La résistance que fit Basseville, et les coups de feu qu'il tira procurèrent l'occasion au risé et artificieux. La Flotte de s'échapper par dessus le toit de la maison dans un palais adjoignant appartenant au Marquis Palombarz, qui le fit descendre avec une corde dans une poulaille, et l'y tint caché quelque tems jusqu'à ce qu'un renfort de 3000 hommes de troupes fut venu à son secours. Il fut envoyé en poste, aux fraix du Pape, à Naples, avec la femme et les enfans de Basseville, pour joindre son vaisseau de 90 canons qui y était, et rendre témoignage au monde entier que Rome a eu pour lui de l'indulgence et de la générosité lors même qu'il s'efforçait de lui nuire de tout son pouvoir. Lacanaille fut très tumultueuse la majeure partie de dimanche la nuit, et mit le feu à l'Académie Française, où elle trouva et brisa en pièces une nouvelle Statue allusive aux maximes Françaises de Liberté et d'Égalité. Ce noble édifice fut sauvé par les efforts du militaire qui eut bientôt éteint les flammes. Le Sénateur de Rome, avec quelques autres nobles se jetterent courageusement dans la foule, et haranguerent le peuple avec beaucoup de zèle. Quand le Pape fut informé du tumulte, il envoya plusieurs messagers à la populace pour la prier de cesser ses procédés tumultueux, et retourner paisiblement chacun chez soi. Il se rendit à l'Eglise de St. Pierre, où il se prosterna en prière, et baigné de larmes devant les autels de St. Pierre et de St. Paul. Ceci eut le plus puissant effet sur la populace, appaisa bientôt la furie, car elle se rendit en foule à l'Eglise de St. Pierre, au nombre de près de 50,000, fendant l'air, et faisant retentir les cieux durant près d'une heure des acclamations réitérées de *viva*, &c.

On conjecture ici que la conduite de Basseville et de La flotte, en cette occasion, était une manœuvre faite pour tâter le pouls du peuple Romain, et découvrir s'il était disposé à une révolution, et adopter les maximes modernes Françaises de Liberté et d'Égalité.

E D I T D U P A P E.

Autant S. S. notre seigneur le pape Pie VI, heureusement régnant, a été sensible aux témoignages que le peuple de Rome lui a donnés les jours passés de son attachement à la religion, et de son amour pour la personne de S. S. autant le saint pere a été affligé de voir que ce même peuple, au milieu des émotions par lesquelles il a cru devoir témoigner ses sentimens, se soit laissé emporter à quelques excès, qui ont troublé la tranquillité publique, excès peu dignes d'une Nation qui doit se faire gloire d'être élevée dans de bons préceptes, et nourrie d'une morale dont toutes les maxims recommandent la paix, la douceur et la charité envers le prochain.

En conséquence, S. S. a ordonné expressément de publier en son nom, que tandis qu'elle s'occupe sérieusement et avec la plus active surveillance, de conserver intacte la loi catholique, spécialement à Rome, et dans l'Etat ecclésiastique, et qu'elle prend toutes les mesures propres à assurer le repos et la tranquillité de ses sujets, elle veut et exige d'eux qu'abandonnant entièrement l'emploi de ces moyens à sa sollicitude paternelle, ils se tiennent à l'avenir dans une situation plus calme; elle veut qu'ils évitent tous espede de tumulte, ou d'atroupement, à quelqu'heure que ce soit du jour ou de la nuit, et pour quelque motif, ou sous quelque prétexte que ce puisse être; elle veut qu'ils s'abstiennent de bruit, de cla-

meurs

meurs ; elle veut enfin qu'ils n'endommagent aucun hôtel, aucune boutique, et qu'ils n'insultent nulle part, et en quoique ce soit, et en rien, aux personnes, n'importe leur origine, leur nation, non plus qu'à ce qui peut leur appartenir. Le saint pere déclare qu'il regardera comme personnel et comme un manque de respect à lui même, tout acte contraire à ces dispositions.

Le saint pere, plein de confiance dans la religion, l'amour et la docilité du peuple Romain, se persuade que ce peuple obéira scrupuleusement à des ordres paternels, et que cette occasion lui fournira, à ce peuple, un nouveau moyen de prouver son esprit de subordination ; S. S. compte le trouver aussi disposé à l'obéissance, qu'elle est elle-même portée à éloigner de son cœur le chagrin d'avoir jamais à exercer des actes de justice rigoureuse contre des sujets que S. S. chérit avec la plus grande tendresse.

Donné au palais du Vatican, le seizieme jour de janvier 1793.

Signé, F. X. cardinal de ZELADA.

Account of Mr. Robert Fleming, from Dr. Oldfield's funeral sermon for him; with a list of works attributed to him, from the Europ. Mag.

MR. ROBERT FLEMING was descended from an ancient, honourable, learned, and religious family in Scotland, which gave a Tutor to Prince Henry, the eldest son of James VI. and was allied to Knox the Reformer. His mother was Christian, sister to Sir George Hamilton, of Binny, a family of equal virtue and glory with the other. His father was an ejected Minister of distinguished reputation, author of a Treatise entitled, "the Fulfilling of the Scriptures."

Mr. Fleming received the first part of his academical and philosophical education, as well as learnt the languages, under the Rev. and celebrated Mr John Sinclair, his father's brother-in-law. His father being driven into Holland by the severities of the times, he finished his studies in Divinity, Philosophy, and other branches of learning, under the Professors of Leyden and Utrecht.

He began his ministry with the English Church at Leyden, and was then invited to settle with the Scotch Church at Rotterdam. After some years he removed to London, to settle as Pastor with the church of the same nation in Lothbury ; not only at the earnest invitation of the people, but by the desire of King William, who often advised with him on the concerns of his own country. But such were his modesty and prudence, that he requested, whenever he was called to Court, it might be with the greatest privacy.

He was richly furnished both with ornamental and solid learning ; being conversant not only with Fathers and Councils, and Ecclesiastical and Civil Historians, but with the Oriental Languages, the Jewish Rabbies, and the Polite Authors, ancient and modern.

His mind had a strong tincture of piety from his earliest years ; and it appeared from his diary, though it had been modestly concealed from the observation of others, that when a child he retired three times a day for reading the Scriptures, and other devotional exercises. His manners were sweet and affable ; his temper was generous and communicative ; his spirit was catholic,

lie, and inimical to all imposition, as well as persecution—to Popery in the Church, and Tyranny in the State. He had a great regard to Hereditary Right, and was firm and zealous for the British Monarchy and Constitution: but he could never admit, that it was *so ill concerted as to forbid men to save themselves*, where the *Law of Nature* requires it, and the Scriptures far from condemning it. His motto was "*Libere sed modeste*," which has been rendered, "Be as free as you please, so you be as modest as you are free."

He was highly valued by the Professors of the foreign Universities, by the Archbishop of Canterbury, and other learned and moderate Episcopalians at home; and by the Protestant Dissenters of the City, who chose him though a Member and Minister of the Scotch *Presbyterian Establishment*, to be one of the Preachers of the Merchants Tuesday Lecture at Saliers Hall.

The aspect of the times on the interests of Protestantism, both at home and abroad, deeply affected his spirits with afflicting forebodings, and a concern, which brought on a distemper that obstructed his usefulness, and threatened his life. Though he recovered from it, and lived some years, his feeble constitution finally sunk under what he felt for the loss of some dear friends, the death of some noble Patriots, the divisions amongst Protestants, the malignant opposition made to the Hanover succession, and the confederacy of France and Rome to bind Europe and Britain in chains. He died in the year 1716, much lamented.

When he was in Holland for the recovery of his health, he laid before some of their great men the dangers that threatened their States and the Protestant succession in England; and he fixed a correspondence with them, in which he communicated from time to time, such secrets as to the course of affairs at home, after his return, as he could come at, by frequent converse with Lord Somers, and other persons of distinction, who honoured him with their confidence as well as company.

He published, "The Mourner's Memorial," a funeral sermon for Mrs. Soame, with an Account of her life and death, in 1691-2: Another on the decease of Mrs. Eliz. Stewart, 1701: A third, on that of Mrs. Lillias Courts: A fourth, on the death of the Rev. Abraham Hume: A fifth on the decease of Mrs. Mary Frazer, 1715-6, entitled, "A persuasive to moderate all Affections to Worldly Objects: And a tract, entitled, "The History of Hereditary Right; wherein its Indefeasibleness, and all other such late doctrines concerning the absolute Power of Princes, and the unlimited Obedience of subjects, are fully and finally determined by the Scripture *Standard of Divine Right*."

OTHER WORKS ASCRIBED TO MR. FLEMING,

1. The mirror of divine love.
2. Theocracy.
3. Character of R. William.
4. Christology.
5. Discourses.
6. The rod or the sword.
7. Divine right of the revolution.

8. "The Fulfilling of the Scripture: or an Essay shewing the exact Accomplishment of the Word of God in his Works of Providence, performed, and to be performed for confirming the believers, and convincing the Atheists of the present time: Containing in the end a few rare
hil-

histories of the works and servants of God in the Church of Scotland. The Second edition, corrected and enlarged, with several additions, both doctrinal and historical. Also Appendix and Index." 12mo. 1675.

N. B. The 1st edition of this work was published in 1661.

9. "The Confirming work of Religion, or its great Things made plain by their Primary Evidences and Demonstrations; whereby the meanest in the Church may soon be made able rational Account of their Faith." 12mo. 1693.

10. "A Discourse on earthquakes, &c. 12mo. 1793.

What hath excited the public curiosity, at present to know something of the history of Mr. Fleming, is the explanation he has given of some parts of the prophecies of the Revelations of St. John, wherein the present revolution in France appears to have been foretold.

The following extracts are taken from his discourse on Rev. 16. 8. concerning the pouring out of the vial upon the sun; which discourse was published in the year 1701.

"There is good ground to hope, that about the beginning of another such century, things may again alter for the better—for I cannot but hope, that some new mortification of the chief supporters of Anti-Christ will then happen; and perhaps the French Monarchy may begin to be considerably humbled about that time; that whereas the present French King takes the sun for his emblem, and this for his motto, *nec pluribus impar*," he may at length, or rather his successors, and the monarchy itself, at least before the year 1794, be forced to acknowledge, that (in respect to neighbouring potentates) he is even *singulis impar*. But as to the expiration of this vial, I do fear it will not be before the year 1794."

"We may justly suppose that the French Monarchy, after it has scorched others, will itself consume by doing so; its fire, and that which is the fuel that maintains it, wasting insensibly, till it be exhausted at last towards the end of this century, as the Spanish Monarchy did before, towards the end of the sixteenth age." Page 57.

Apperçu des Loix que donnerent Lycurgue à Lacédémone et Solon à Athenes, lorsque ces deux états se formerent en républiques.

LACE'DE'MONE.

TOUT le monde connoît l'action louable de Lycurgue, qui fit déclarer Charibis encore au berceau. La reine, dont il avoit trompé l'attente, lui suscita bientôt des ennemis: on l'accusa de tramer une conspiration. Mais ce grand homme se mit audessus de cette injure. Comme il voyoit que l'autorité des loix étoit méprisée, il résolut de mettre une réforme extraordinaire dans le gouvernement. Dans cette vue, il entrepris divers voyages pour étudier les mœurs et les usages des peuples. Il alla d'abord en l'île de Crete, qui avoit eu Minos pour son législateur, et dont les loix au-

terres étoient fort du goût de Lycurgue. Ce Minos étoit un prince puissant, très-estimable par ses vertus, et qui vivoit cent ans avant la guerre de Troye. Il avoit voulu affermir, par de sages loix, l'isle de Crete, qu'il avoit conquise. Le gouvernement de Crete fut d'abord monarchique; mais ce gouvernement, selon les vues de Minos, pour être parfait, devoit rendre le prince soumis aux loix, selon la remarque de M. de Fénelon, c'est-à-dire, que le roi y peut tout sur les peuples, mais les loix peuvent tout sur lui. Il a une puissance absolue pour faire le bien, et les mains liées dès qu'il veut faire le mal. Les loix lui confient les peuples comme le plus précieux de tous les dépôts, à condition qu'il sera le pere des citoyens. Lycurgue passa ensuite en Asie; il y rassembla les ouvrages d'Homere, jusqu'alors dispersés par fragmens: de-là en Egypte, où il recueillit quantité de connoissances. Après avoir médité toutes les formes de gouvernement, et balancé les inconvéniens de chacun, il tira des uns et des autres ce qui lui paroissoit le plus utile. Ce fut sur cet examen qu'il projeta la forme de son gouvernement, qui nous paroît si impraticable, qu'on seroit tenté de croire qu'il n'a jamais subsisté, si le fait n'étoit attesté par tous les auteurs de l'antiquité, tels que Platon, Aristote, Plutarque. D'ailleurs il est constant que ce gouvernement subsista pendant plus de sept cents ans. Sur quoi on ne peut s'empêcher d'admirer qu'un homme ait pu venir à bout d'établir un gouvernement qui devoit révolter tous les esprits.

Or, il arriva que, pendant l'absence de Lycurgue, Eunome fut tué, et que le peuple se porta à la plus grande insolence. Sparte alloit tomber dans l'anarchie: on sentit le besoin qu'on avoit d'un homme de tête. On envoya des députés à Lycurgue, pour le prier de revenir au plutôt. Etant de retour, et avant d'établir les loix, il voulut s'étayer de l'autorité des dieux: il alla à Delphes consulter l'oracle, et il en reçut une réponse favorable.

Etant arrivé à Lacédémone, il communiqua son dessein aux principaux de la ville: après qu'il se les fut conciliés, il se fit suivre d'un bon nombre de gens armés, et il fit part de son dessein au milieu de la place publique.

1°. Il établit un nouveau sénat, composé de trente sénateurs, y compris les deux rois, qui subsisterent toujours à Sparte; mais ces deux rois n'étoient que les chefs du sénat; ils ne pouvoient entreprendre aucun affaire sans avoir la pluralité des voix: ils étoient comptables de leur administration: on informoit contre eux, on les condamnoit. D'où l'on peut comprendre que ces rois de Sparte faisoient une mince figure, du moins en tems de paix, car, dans la guerre, ils jouissoient d'un pouvoir absolu, en qualité de généraux. Le sénat devoit maintenir l'équilibre entre l'autorité des rois et celle du peuple: il avoit pareillement fort borné l'autorité de ce dernier. Les assemblées qu'il tenoit dépendoient en quelque sorte du sénat: c'est lui qui les convoquoit ou les rompoit à son gré; il proposoit ce qu'il jugeoit à propos, et il ne restoit au peuple qu'à ratifier ou à rejeter l'avis, sans aucun examen.

2°. Comme alors un petit nombre de citoyens possédoient presque toutes les terres, il persuada aux principaux de mettre leurs terres en commun et d'en faire le partage, pour établir une parfaite égalité parmi eux. Pour cet effet, il partagea la Laconie en trente mille parties; il en assigna neuf mille aux citoyens, et le reste aux habitans du territoire du domaine. Chaque portion pouvoit suffire à la subsistance d'une famille.

3°. Pour ôter pareillement toute inégalité par rapport aux biens meubles,

il voulut qu'on ne servit que de monnoie de fer, dont le poids et le bas prix en rendroient le commerce très-difficile. Il bannit donc l'or et l'argent, et avec eux le luxe et la magnificence; il décria les richesses, et mit en honneur la modestie et la simplicité. On auroit beau raisonner sur les vues de Lycurgue en faisant cet établissement, il est constant que tant que Sparte demeura dans le mépris des richesses, elle fut puissante et glorieuse.

4°. Pour ôter à les citoyens toute vue de conquête, tout desir de s'accroître et de s'agrandir, et par conséquent toute vue d'ambition et d'injustice, il défendit toute navigation et tout combat naval, à quoi lui servit beaucoup la proscription qu'il avait faite de l'or et de l'argent, sans lesquels on ne peut lever des troupes ni équiper des flottes.

5°. Pour accoutumer les citoyens à une vie dure, il établit les repas publics, et voulut qu'ils mangeassent en commun et de la même nourriture; en sorte que le pauvre et le riche mangeoient ensemble, et qu'il n'étoit pas permis de venir à ce repas après avoir mangé chez soi. Les tables étoient de quinze personnes, et chacun devoit fournir par mois une certaine quantité de farine. Il bannit de ces repas étoit une espèce de sauce noire. Ce dernier établissement eut beaucoup de peine à passer, et il s'éleva à cette occasion une émeute, dans laquelle Lycurgue eut un œil crevé; mais la douceur qu'il témoigna envers l'auteur de cet outrage, augmenta l'estime qu'on avoit pour lui, et l'établissement passa. Bientôt ces tables furent des écoles de tempérance et d'instruction pour les jeunes gens.

6°. Comme il avoit pour principe que l'éducation des enfans appartenoit à l'état, il fit divers réglemens sur ce sujet. L'enfant qui naissoit étoit visité par les anciens de chaque tribu; et, s'ils le trouvoient trop délicat et trop foible, on le condamnoit à périr. C'étoit une véritable inhumanité; et on ne sauroit la pardonner à Lycurgue. A sept ans, on tiroit les enfans d'entre les mains des parens, et on les distribuoit en différentes classes. On les y accoutumoit à une vie dure, en les endurcissant contre le froid et le chaud, à marcher nus-pieds, à avoir la tête rasée, à n'être point difficiles sur le manger. A douze ans, ils passaient dans une autre classe, où la discipline étoit encore plus étroite. Là, on les exerçoit à obéir aux loix et aux magistrats, et à respecter les vieillards. Pour les accoutumer à tous les exercices de la guerre, et à combattre en gens de cœur, on les formoit à tous les stratagèmes du métier: on les faisoit combattre les uns contre les autres; ce qu'ils faisoient des pieds et des mains, et avec tant d'opiniâtreté, que plusieurs y perdoient quelque membre, et quelquefois la vie.

Pour qu'ils contractassent de la hardiesse et de la finesse, on leur permettoit de dérober quelque chose, soit des jardins, soit des salles où l'on mangeoit, pourvu qu'ils ne fussent pas découverts, auquel cas seulement ils étoient punis. On trouvoit beau qu'ils souffrissent, sans se plaindre, des coups de verges dont on les frappoit jusqu'au sang, à une certaine fête de Diane; autre cruauté de Lycurgue: mais les plus grands hommes donnent quelquefois dans les extrêmes. Lycurgue vouloit former un peuple de soldats, non pour en faire des conquérans, mais pour que, contents de le maintenir en paix et en liberté dans leur propre pays, ils fussent en état de se défendre contre des voisins inquiets et ambitieux. On cultivoit leur esprit, plutôt par les conversations avec les citoyens d'expérience, que par aucune lecture. On leur apprenoit à répondre en peu de mots, ce qui a fait donner à cette brièveté, soit

soit dans la conversation, soit dans le style, le nom de laconique. De là vient que chez les Lacédémoniens, une syllabe faisoit quelquefois une réponse. Des voisins, par exemple, les menaçoient un jour par leurs ambassadeurs, que, s'ils entroient une fois dans leur pays, ils y mettroient tout à feu et à sang; ils ne répondirent que Si, L'amour de la patrie étoit le grand sentiment qu'on s'étudioit à leur inspirer: leur principale occupation étoit la guerre: la première leçon qu'ils donnoient en cela, étoit de ne jamais prendre la fuite, quelques supérieurs que fussent leurs ennemis: vaincre ou mourir étoit leur devise. Ceux qui, dans un combat, avoient pris la fuite, étoient diffamés pour toujours, et on pouvoit les insultier impunément.

Lycurgue voulut pareillement que les filles fussent élevées presque avec la même sévérité, qu'on les endurcit à la peine et au travail, qu'on les exerçât à la course et à lancer le javelot. A Sparte, comme dit M. de Tourville, le sexe le plus curieux de la parure ne connoissoit que celle de l'ame. Une telle éducation les rendoit capables des vertus les plus héroïques; et l'amour de la patrie étouffoit souvent en elles la force du sang. La mere à qui on annonçoit que son fils avoit été tué au service de patrie, s'empressoit à examiner sur son corps, si les blessures qu'il avoit reçues marquoient qu'il eût fait tête à l'ennemi, ou qu'il eût fui devant lui: ces dernières faisoient couler ses larmes, et les premières les arrêtoient. Cependant on blâme Lycurgue d'avoir eu peu d'égard pour la pudeur et la modestie, dans ce qui regardoit l'éducation des femmes.

Il bannit de sa ville les arts et les sciences. La chasse et les exercices du corps étoient les occupations ordinaires des Lacédémoniens.

Il proscrivit aussi les spectacles: il ne vouloit pas que ses citoyens s'accoutumassent à voir ce que la loi condamne, ni leurs oreilles à entendre l'apologie des passions et des crimes. Quelle leçon pour des chrétiens!

Un peuple si singulier excita bientôt l'admiration de ses voisins et des étrangers; et Lacédémone s'acquit sur la Grece entière une espèce d'empire. Ces peuples comptoient pour un grand avantage, d'avoir un Spartiate qui commandât leur armée, et ils lui rendoient la plus parfaite obéissance.

Presque tous les anciens ont cru que le gouvernement de Lacédémone étoit celui qui avoit approché le plus près du plus parfait des gouvernemens, c'est-à-dire, de celui qui réuniroit tous les avantages des autres, et qui en écarteroit tous les inconveniens. En effet, tant que les loix de Lycurgue furent observées, on ne vit aucune sédition dans Sparte, aucun particulier n'y usurpa l'autorité par violence, et aucun roi ne s'attribua plus de pouvoir que les loix ne lui en donnoient.

Avec tout cela, l'empire que les Lacédémoniens s'acquirent sur toute la Grece, se ressentoit de la sévérité de leur discipline; elle leur donnoit un caractère de rigueur et de hauteur envers leurs alliés. On verra que ceux-ci se lassèrent peu à peu de porter leur joug, et qu'Athènes, rival de Lacédémone, profita de cette disposition des esprits. D'ailleurs, un grand défaut de la constitution de cette république, est qu'elle ne pouvoit se maintenir que par des guerres continuelles.

Lycurgue, après avoir consommé son ouvrage, et joui de la satisfaction de voir ses loix bien établies, et ses citoyens accoutumés à les exécuter, leur déclara qu'il vouloit consulter l'oracle, et leur fit promettre qu'ils garderoient ses réglemens jusqu'à son retour. Etant arrivé à Delphes, la prêtresse lui répondit, que tant que Sparte observeroit ses loix, elle seroit la plus

plus illustre et la plus heureuse des villes du monde. Lycurgue envoya cette réponse à Sparte, et, regardant son ministère comme fini, il mourut volontairement en s'abstenant de manger. Cette réforme de Lycurgue est regardée comme une seconde révolution de Lacédémone. Ainsi, depuis ce tems-là, il faut la considérer comme une république dans laquelle les rois n'étoient que les premiers magistrats. Les historiens placent la naissance d'Homère du tems de Lycurgue.

(*A continuer.*)

An account of the remarkable effects of a Shipwreck on the Mariners, A narrative read before the Royal Society of London, April 19, 1792. Philosoph. Trans.

ON the 13th of December 1790, an American Ship was cast away on a sand bank that lies in the opening of the River Mersey into the Irish Channel. The crew got on part of the wreck, where they passed the night; and a signal which they made being discovered next day from Hillberry Island, a boat went off, though at a great risk, and took up the survivors. The unfortunate men had remained twenty-three hours on the deck; and of fourteen, the original number, eleven were still alive, all of whom in the end recovered. Of the three that perished, one was master of the vessel; another was a passenger who had been a master, but had lost or sold his ship in America; the third was the cook. The bodies of these unfortunate persons were also brought off by the men from Hillberry Island, and were afterward interred in St. Nicolas church yard, amidst a great crowd of spectators. The cook, who was a weakly man, died a few hours before the boat reached the wreck, but the two masters had been long dead; and this added to the sympathy for their loss, a curiosity to enquire into its circumstances and causes. When the following particulars came to be known, this curiosity was increased. Both the masters were strong and healthy men, and one of them a native of Scotland, in the flower of life, early inured to cold and hardships, and very vigorous both in body and mind. On the other hand several of the survivors were by no means strong men, most of them were natives of the warm climate of Carolina, and what was singular enough, the person among the whole who seemed to have suffered the least was a negro.

What is extraordinary is seldom long unaccounted for in one way or other, and the death of the two masters was said to have been owing to their having taken possession of a keg which had contained cherry-brandy, and which still contained the cherries; these, it was reported, they had kept to themselves, and eaten in large quantities after the shipwreck; and this having produced intoxication, was supposed to have hastened their death. Some experienced seamen were satisfied with this account, which indeed seemed very rational; for though spiritous liquors may fortify the body against the effects of heat combined with moisture, and may perhaps support it for a short time under great fatigue, they are, I believe, uniformly hurtful when taken under severe and continued cold. Pleased to see a doctrine becoming popular which has been so ably supported by Dr. Aiken, and others, I believed it might receive a striking confirmation from this catastrophe, into the

par-

particulars of which I determined to examine accurately. I therefore obtained access to the survivors of the crew, and from them, but especially from Mr. Amyat, the mate, I received the information which I required.

In repeated conversations with this intelligent young man, I learned that Capt. Scott, the master of the vessel, died in about four hours after the ship struck; and that Capt. Davison, the passenger, died in about seven: but that the incident of their having eaten cherries infused in brandy was entirely without foundation: of this he was certain, for he saw the keg, which contained the cherries, staved, while Capt. Davison was endeavouring to fill it with water to make grog for the crew; the cherries fell on the wreck, and were immediately washed into the sea. Mr. Amyat expressed his surprize at the early death of the two masters, but could not assign any cause for it. He said there was no liquor of any kind saved nor any sort of food; that the whole crew were on an equality in all points, except that some were deeper in the water than others, but that the two masters had the advantage in this respect, for they sat on the only part of the wreck that was out of the sea, whereas the poor negro, who escaped almost unhurt, was perhaps deepest in the sea of any. He explained this in the following manner.

When the ship struck they cut away her masts to prevent her from over-setting, and after this she drifted over the sand bank into what he called a "Swash" on the other side. Here she floated, and they let go their best bower anchor, but it dragged, and the vessel struck again in a few minutes on another bank. In this situation she lay some time, beating against the sand, and the sea breaking over her. In a little while Mr. Amyat saw the tar barrels, which formed her cargo, floating towards the land, and soon after the bottom parted entirely, and was carried in the same direction. Happily for the men, the part of the wreck on which they were lashed was held by the anchor, and floated in the water, a small portion of the after part of the quarter deck being above the surface. On this sat the two masters, generally out of the sea, but frequently overwhelmed by the surge, and at other times exposed to heavy showers of sleet and snow and to a high and piercing wind. The temperature of the air, as nearly as can be guessed, was from 30° to 33° of Fahrenheit, and that of the sea, from trials in similar circumstances, from 38° to 40°. Immediately before the two masters was Mr. Amyat himself. As he was sitting, and the deck sloped pretty rapidly, he was generally up to the middle in water. The situation of the rest may be supposed; some of them were up to the shoulders. They were not at any time able to change their position, but kept their legs in pretty constant motion to counteract the cold, their arms being employed in holding by the wreck.

The master of the ship, Capt. Scott, a native of North Carolina, and about forty years of age, died first. As they were in the dark, Mr. Amyat could not see his countenance; but he was first alarmed by hearing him talk incoherently, like one in the delirium of a fever. By degrees his voice dwindled into a mutter, and his hearing seemed to fail. At length he raised himself up in a sort of convulsive motion, in which he continued a few seconds, and then fell back dead on the deck. This happened about eight in the evening; four hours after the ship went aground. Soon after this, Capt. Davison, who was about twenty-eight, began to talk incoherently, in the same manner as the other. He struggled longer, but died in the same way,

way, at about eleven at night. The cook died in the forenoon of the succeeding day. He was a low-spirited man, and desponded from the beginning. All the rest held out, as has been already mentioned, though sorely pinched with cold and hunger, till they were taken up about three in the afternoon. Mr. Amyat said that his hands and feet were swelled and numb, though not absolutely senseless; he felt a tightness at the pit of his stomach, and his mouth and lips were parched; but what distressed him most was cramps in the muscles of his sides and hips, which were drawn into knots. Though immersed in the sea, they were all of them very thirsty; and though exposed to such severe cold, Mr. Amyat himself was not drowsy, nor did sleep precede death in those that perished. These facts are curious.

Reflecting on the particulars of this melancholy story, there seemed no doubt that the death of the two masters was to be imputed to their peculiar position on the wreck. Exposed to heavy showers of sleet and snow, they might suffer from being wet with fresh, rather than salt water: they might also suffer from being exposed to the cold of the Atmosphere, probably seven or eight degrees greater than that of the sea. The chilling effects of evaporation might operate against them, promoted as these must have been by the high wind; or they might receive injury from their frequent immersions in the sea, producing an *alternation* in the media surrounding. This last supposition did not, indeed, strike me at this time; the others dwelt on my mind.

Of the powers attending animation, that which seems fundamental, is the capacity of the living body of preserving the same heat in various degrees of temperature of the same medium, and indeed, in media of very different density and pressure. If a definition of life were required, it is on this faculty that it might best be founded. It is known that some fluids, applied to the skin, vary in their effects according to their impregnation. In the same degree of temperature, pure water on the surface of the body is much more hurtful than water in which salt is dissolved. Seafaring men are universally acquainted with this. Probably the saline impregnation may stimulate the vessels of the skin in some way that counteracts the sedative or debilitating action of the cold. At any rate, it seems not unlikely that some light might be thrown on this curious subject, by observing the effects of immersion in fresh and salt water of equal temperature, on the animal heat. And this might also assist in accounting for the death of the unfortunate men already mentioned.

Apperçu des sentimens de M. Necker sur la Constitution Française, dans son ouvrage sur le pouvoir exécutif, dernièrement publié. Esprit des Journaux.

L'HOMME d'état seroit bien malheureux, s'il avoit la faiblesse de se juger lui-même d'après les événemens. Dans la carrière brillante des succès, il seroit de la peine à se garantir de l'orgueil dont des flatteurs de tout rang cherchent à l'enivrer, les uns pour profiter de son crédit, les autres pour le perdre. Dans les revers, accablé sous le poids de la censure,

il se traireroit, d'un pas timide et chancelant, à une chute qui le livre en victime sans défense à la méchanceté de ses ennemis. Mais, fort par la probité de ses intentions et par la justesse de ses motifs, l'homme intègre et éclairé marche en avant sans arrogance, autant qu'il peut être utile, et se retire sans confusion, dès que les circonstances le mettent dans l'impossibilité d'effectuer le bien qu'il souhaite, et qu'il avoit espéré. N'étant plus à portée d'agir, il médite encore les principes qu'il a suivis, et dont la réflexion ou l'expérience lui ont prouvé la justesse; il les expose avec plaisir aux yeux de l'univers, tant pour justifier sa propre conduite, que pour être encore utile à la chose publique par ses lumières, après qu'il ne peut plus l'être par ses services.

Telle a été la position de M. Necker, en composant son ouvrage sur le pouvoir exécutif. Retiré de la carrière de l'administration, où, avec plus ou moins de bonheur, il a toujours soutenu le rôle le plus distingué, il déploie maintenant tous les talens d'un grand écrivain pour ramener à la raison une nation qu'il a long-tems servie, qu'il a toujours aimée, et pour le bonheur de laquelle il a fait des sacrifices de toute espèce. Le cœur navré des excès aux-quels le peuple jusqu'ici le plus doux et le plus aimable de la terre s'est laissé entraîner par des agitateurs enthousiastes et pas toujours défintéressés, il met en œuvre tous les moyens de la persuasion pour calmer les esprits exaltés et obtenir un moment de réflexion. Il croit qu'il suffit que les François voient leurs torts, pour qu'ils cherchent à les réparer. Il leur parle avec cette éloquence qui naît du sentiment, et que l'art cherche en vain à imiter. Les meilleurs journaux allemands, que dans le moment présent nous consultons par préférence, comme les seuls qui traitent avec impartialité les questions qui ont quelque rapport à la révolution française, et notamment la feuille littéraire de Gottingue (*Gottingische anzeigen*), d'où nous avons tiré la plus grande partie de cet extrait, regardent cet ouvrage comme le meilleur qui soit jamais sorti de la plume de M. Necker, malgré la justice que toute l'Europe a déjà rendue aux autres écrits du même auteur. Mais avec tout son mérite, il est à craindre que ce livre fasse très-peu d'effet dans les conjonctures présentes. Lorsque l'animosité entre deux factions est montée à son comble, elles ne voient et ne jugent qu'au gré de leurs passions, et quelqu'un qui leur prêche la raison et la justice, qu'on ne trouve jamais que dans le milieu entre les deux extrêmes, est également haï de l'un de l'autre parti.

Le but principal de M. Necker est de faire voir, que dans la formation de la nouvelle constitution de France (c'est-à-dire, celle de 1791), la partie qui regarde le pouvoir exécutif est tout-à-fait manquée. C'est l'invention du vaisseau des Aéronautes, qui ne laisse rien à désirer que l'application d'un gouvernail, mais malheureusement c'est un point qui met en défaut toutes les ressources de l'esprit humain. Ce n'est pas dans des causes accidentelles et momentanées, qu'il faut chercher l'origine des troubles et de l'anarchie qui minent depuis quelque tems la France; c'est dans la nature de la constitution même, incompatible avec l'ordre et l'exécution tranquille des loix. Qu'on détruise mille fois les clubs dont on se plain tant, et mille fois le même phénomène reparoitra avec la même influence. La science de la législation seroit bien facile, si, pour assurer l'obéissance aux loix, il suffisoit de l'ordonner. Combien n'a-t-il pas fallu d'art pour soumettre la multitude à un petit nombre de chefs et de magistrats, combien de liens n'a-t-il pas fallu

pour continuer cet esprit d'indépendance et de révolte, qui est né avec l'homme, mais qui est incompatible avec le bonheur social? tous ces liens sont rompus, et l'on veut que l'ordre se maintienne?

Tous les gouvernemens n'ont qu'un seul but, *c'est de régler la conduite des individus pour le bien général*. La constitution Française ôte au gouvernement tous les moyens de se faire respecter et obéir: elle dit au peuple, c'est toi qui es le souverain; et l'on s'étonne après que le peuple agisse en conséquence? Avouons, que si des législateurs pareils n'ont absolument pas eu le dessein de servir les ennemis de la France, ils ont fait une grande école. La méfiance et la haine qu'on n'a cessé d'exciter contre le suprême dépositaire du pouvoir exécutif, et qui, selon la pente ordinaire de la nature humaine, devoient nécessairement finir par être justifiées, ont pu contribuer à l'impuissance où les autorités constituées se sont trouvées, mais il s'en faut beaucoup qu'elles en soient la seule cause. Supposons un homme revêtu de toute la confiance de la nation, et dont le génie et les qualités personnelles inspirent un respect général, et M. Necker prouve, qu'avec tous ces avantages ce seroit pourtant moralement impossible de faire aller la machine du gouvernement, d'après les principes de la constitution. En effet, comment concilier l'obéissance avec une égalité parfaite et une liberté sans bornes? On répondra peut-être que c'est un abus que d'étendre les idées d'égalité et de liberté jusqu'à l'insubordination et la licence, soit; mais où est-ce que l'abus n'existe pas quand il est sûr l'impunité? C'est à la législation de le prévoir et de le réprimer. Au reste, toutes les autorités possibles ne reposent que sur deux bases fondamentales, *l'opinion et la force*. La première avoit appelé à son secours la religion, et les gouvernemens les plus doux sont ceux où ces moyens sont les premiers ressorts. La force toute seule peut faire des esclaves, mais rarement des citoyens. Pourquoi donc les législateurs français ont-ils détruit tout l'empire de l'opinion, toute l'influence de la religion? Ont-ils préféré de fonder leur gouvernement sur la force, et dans ce cas, ont-ils su s'en ménager les moyens? C'est au peuple, dira-t-on, qu'appartient l'autorité primitive, c'est chez lui qu'est la force c'est lui qui choisit et autorise les magistrats, c'est à lui que ceux-ci doivent rendre compte de leur administration, c'est le peuple qui doit être armé pour faire respecter ses droits. Fort bien. Mais n'est-ce pas aussi le peuple qui doit être gouverné? Ce peuple, n'est-il pas composé d'individus bons et méchans, et ne fait-on pas expérience, que pendant que le bon citoyen travaille pour la subsistance de sa famille, et ne cherche qu'à jouir en paix des douceurs de la vie sociale, le méchant court aux attroupemens séditieux, déclame contre toute autorité qui le gêne, et dénonce comme ennemi du peuple quiconque n'approuve point des excès commis au nom de la liberté? Fainéant par choix, il devient quelquefois brigand par nécessité; et voilà dans quelles mains sont les armes, pendant que la citoyen industrieux ne songe qu'à faire un sort à ses enfans et à payer son contingent à l'état. Faut-il que celui-ci quitte son travail, endosse le faulx, et se mette en faction pour être à l'abri des violences de l'autre? Que devient alors l'industrie et la tranquillité domestique, ces premiers objets de la vie sociale? Que devient la sûreté publique, qui n'est que celles des individus pris collectivement? Voilà où entraîne l'affoiblissement du pouvoir exécutif, vice identifié avec la constitution française, à un point que les autorités les plus favorisées ne pourront jamais s'affermir assez pour être en état de remplir le but de leur institution. Un changement continu de per-

sonnes laisse l'administration toujours flottante entre des mains novices; tous ces apprentissages se font nécessairement aux dépens du public. Pour prévenir l'abus de l'autorité, on a paralysé son exercice légitime, et l'on peut dire qu'au-lieu de l'esprit de la sagesse, c'est l'esprit des soupçons et de la jalousie politique qui a présidé à l'œuvre de cette législation. Mais pourquoi, en bannissant toute autre influence, a-t-on négligé de se garantir de celle de la multitude? C'est qu'on a cru pouvoir toujours l'agiter à sa fantaisie, et la gouverner en paroissant lui obéir. Il faudroit être initié aux mystères les plus secrets des coryphées des deux législatures, pour savoir si l'on n'a pas été trompé dans ce calcul; mais à en juger par les apparences, l'autorité de l'assemblée n'a été respectée qu'autant qu'elle a réglé ses démarches sur la volonté souveraine des clubs et des tribunes; et malgré l'inviolabilité constitutionnelle des législateurs, il n'y a point eu de sûreté pour eux, lorsqu'ils ont osé manifester un avis contraire. Voilà l'histoire de toute assemblée nationale, présente ou future, sous les auspices de la même constitution. Les causes sont très bien développées par M. Necker, dont les idées se rencontrent souvent avec celles des meilleurs écrivains politiques de l'Allemagne sur le même sujet; tels que par exemple MM. *Brandes et Rehberg*. Il s'accorde avec eux à regarder la constitution françoise comme une idée conçue à un point-de-vue trop éloigné pour avoir égard aux personnes, aux tems et aux lieux. Lorsqu'une machine est calculée sur un principe faux, toutes les réparations les mieux entendues ne lui donneroient jamais une marche régulière. M. Necker prouve que l'adoption des deux chambres et l'extension des prérogatives royales ne suffiroient pas encore pour faire aller cette constitution. Il faut recommencer l'ouvrage sur de nouveaux principes.—Après avoir analysé la forme du gouvernement des Etats Unis d'Amérique, et celle d'Angleterre, M. Necker donne la préférence à la dernière, comme déjà éprouvée pendant une longue suite d'années, et d'ailleurs plus convenable, selon lui, à un empire d'une grande étendue. Il observe pourtant qu'il seroit nécessaire d'y faire quelques modifications d'après des circonstances locales, aussi bien qu'après les lumières que nous devons à l'expérience; dans tous les cas, il avoue, qu'il n'existe point de forme de gouvernement monarchique ou républicaine, qui, dans la pratique, ne soit préférable à la constitution françoise de 1791.

Mais si cette constitution est en effet aussi défectueuse, que M. Necker le met en évidence, d'où vient qu'elle a excité un enthousiasme aussi vif, non-seulement en France, mais aussi parmi un grand nombre de gens éclairés dans les pays étrangers? Abstraction faite de tous les moyens secrets, employés pour obtenir des applaudissemens, il reste toujours une masse de suffrages non suspects; et M. Necker en cherche la raison d'une manière très-ingénieuse. D'abord il est sûr que les principes du gouvernement ne sont pas à la portée de tout le monde. Même l'homme de plus savant, lorsqu'il voit une machine d'un genre aussi neuf que l'étoit cette constitution, suspend volontiers son jugement jusqu'à ce qu'il ait eu le tems d'en examiner les combinaisons, et qu'il en ait vu le mouvement. C'est ainsi qu'en agit la raison, mais ce n'est pas toujours elle qui juge; les sentimens, les passions s'en mêlent aussi. Frappés par de grandes beautés, nous n'examinons pas si elles ne cachent quelquefois de grands défauts. Nous admirons sans examen, et l'enthousiasme se communique comme une épidémie. L'assemblée constituante a sans contredit eu beaucoup d'idées sublimes, et l'on confond

tout cela avec la constitution. On fait le parallèle entre l'état des choses avant 1789, et les changements qu'ont produits peu de mois de cette année; il semble que le génie vient de créer un nouvel univers; étonné de la grandeur de l'ouvrage, on ne songe pas à examiner s'il y a des défauts; et lorsqu'enfin on n'a d'autre choix que de tout adopter ou de tout rejeter, on préfère des avantages même incertains, à des maux que l'on connoit.

Il faut convenir pourtant qu'en France les nouveaux principes du gouvernement ont fait plus de prosélytes par la crainte que par la persuasion. La populace de Paris, associée aux opérations politiques, étoit toujours prête à traiter comme aristocrate, quiconque osoit élever des doutes sur le moindre article de la constitution encore à faire, et à laquelle on se vit obligé de prêter serment à deux différentes reprises, avant qu'elle ne fût achevée; exemple peut-être unique dans les fastes du monde. Ces articles constitutionnels, d'abord peu nombreux, augmentoient de jour en jour, surpasserent enfin de beaucoup le nombre de 300, qui tous devoient être compris sous la sanction du serment prêté.

Si la constitution avoit été praticable, elle auroit trouvé un grand appui dans les assignats, qui étoient faits sans doute, pour lier l'intérêt des particuliers à la chose publique. Tous les créanciers de l'état devoient naturellement embrasser une cause qui leur assuroit la validité de leur créance, en assignant des fonds pour les payemens. Les administrateurs étoient aussi bien à leur aise en pouvant toujours, par une nouvelle émission d'assignats, anticiper sur les revenus des années à venir, sans emprunt ni intérêt. Sans ce moyen il auroit été difficile, dans le moment présent, de couvrir un *deficit* annuel de 161 millions; M. Necker prouve que les dépenses ordinaires de l'état, sans compter ceux de la guerre, surpassoient, en Avril dernier, de cette somme les revenus fixes, dans la supposition même que la perception des impôts se fit régulièrement.—Nous donnerons dans un autre extrait l'esquisse de ce calcul, aussi-bien que plusieurs morceaux intéressans du texte de l'ouvrage. En attendant nous finirons cet aperçu par une observation de M. Necker qui est faite pour plaire à tous les partis: c'est que, telle tournure que prennent les affaires de France, il est de l'intérêt de tout le monde de détruire une constitution dont on a déjà vu d'aussi malheureux effets. Toujours fidèle à ses sentimens pour la nation françoise, il se plaît à la disculper des horreurs qui ont souillé cette dernière époque de son histoire, et à en rejeter toute la faute sur un concours fatal de circonstances, et sur une forme de gouvernement défectueuse.

A SERIOUS ADDRESS TO THE FAIR SEX.

BOAST not, ye nymphs, of youthful charms,
 Of rosy cheeks, or snowy arms;
 Of sparkling eyes or coral lips,
 Angelic form, or graceful steps;
 Believe me, time will change the scene,
 And wither up the ever-green;
 'Twill fade the choicest flowers of May,
 The ivory turn to mouldering clay;
 Wrinkles the smoothest skin impair,
 'Till beauty's neither here, nor there!
 Shew then the graces of the mind,
 More lasting far, and more refin'd:
 Be wise be virtuous, and be kind. }

CHRO-

CHRONICLE.

L O N D O N, MAY 6th 1793.

Political State of Europe, (Continued from p. 305.)

INGRATITUDE is the great political vice of republics: and treachery is the inseparable concomitant of ingratitude. They require a degree of integrity in their servants to which few can attain; they exercise a portion of jealousy from whose penetration no excellence is secure. In the moment of success unbounded confidence is reposed in the individual who promoted it; but when misfortune excites suspicion, the same individual is the earliest victim of its operation.

The General of the French Commonwealth retired before the Austrians defeated, but not disgraced; admired by his troops, and respected by his opponents. In ancient Rome he might have been thanked, like another Varo, for not despairing of his country: in modern Paris he was calumniated without investigation, and doomed to destruction without the form of inquiry.—The National Convention, forgetful of the danger which hung over their heads, and of the merits of the officer who had formerly saved them from destruction, resolved to arrest him at the head of his army, and summoned him before a tribunal which was equivalent to condemnation, and whose members would be at once his judges and executioners. Unwilling to encounter certain destruction by patiently submitting to the predominating influence of an abandoned faction, he determined to atone for his past offences by proclaiming the infant Dauphin *King of the French*, and restoring the Constitution which had received the sanction of his unfortunate predecessor. In the execution of this scheme he relied on the support of the forces he commanded, the aid of the Imperialists, and the numerous adherents to royalty in France. His confidence was, in some measure, justified by the facility with which he seized the Commissioners, and the countenance he received from the Emperor's Generals. He might imagine that his fellow-citizens, wearied of the domination of the present rulers, would flock in crowds to his standard, and rally under the banners of that system of government from which they once expected so much happiness. Whatever faults might be imputed to the late King, the circumstances of his death had completely obliterated them from the memory of the humane and intelligent part of the nation; and they could neither affect the title, nor regulate the conduct of the Monarch who was substituted in his stead. He would be at once the object of the people's choice and care; and as he had never tasted of the odious prerogatives which his ancestors exercised, he would be more completely qualified to discharge the office of first magistrate in a free state.—This event, while it restored internal tranquillity, would at the same time re-establish the general repose of the great European community; and pave the way for the extension of rational liberty through every corner of the continent. But however desirable this alteration might be, and however beneficial the consequence resulting from it, many things concurred to prevent Dumourier from being considered as the proper instrument to bring it about. The change in his sentiments had only taken place when the current of success was turned. The crimes of the Convention inspired the repeller of the Duke of

Brunswick

CHRONIQUE.

LONDRES, 6 MAI, 1793.

Etat Politique de l'Europe. (Continué de la p. 306.)

L'INGRATITUDE est le grand vice politique des Républiques; et la fourberie est la compagne inséparable de l'ingratitude. Elles requièrent dans leurs serviteurs un degré d'intégrité auquel peu peuvent atteindre. Elles exercent une portion de jalousie de la pénétration de la quelle nulle excellence n'est à l'abri. Au moment de succès une confiance sans borne est mise dans celui qui le procure; mais quand le malheur excite la suspicion, il devient la première victime de son opération.

Le Général de la République Française a retiré devant les Autrichiens, défait, mais non pas déshonoré, admiré de ses troupes et respecté de ses adversaires. Dans l'ancienne Rome il aurait été remercié comme un autre Varro pour ne pas désespérer du salut de la patrie; dans la moderne Paris il a été calomnié sans examen, et destiné à périr sans la formalité d'une enquête. La convention Nationale oubliant les dangers suspendus sur sa tête, et les mérites de l'Officier qui l'avait sauvé de la destruction, a résolu de l'arrêter à la tête de son armée, et l'a sommé devant un tribunal équivalent à une condamnation, et dont les membres seraient à la fois ses juges et ses bourreaux. Ne voulant pas rencontrer une mort certaine en se soumettant patiemment à l'influence prédominante d'une faction effrénée, il s'est déterminé à expier ses offenses pallées en proclamant le Dauphin.

Roi des Français.

Et en rétablissant la Constitution qui avait reçu la sanction de son infortuné prédécesseur. Il comptait dans l'exécution de ce projet sur les troupes qu'il commandait, l'aide des Impériaux, et les nombreux adhérens à la Royauté en France. Sa confiance était en quelque sorte justifiée par la facilité avec laquelle il avait arrêté les Commissaires de la Convention, et le support qu'il recevait des Généraux de l'Empereur. Il pouvait s'imaginer que ses Compatriotes, fatigués de la domination de ceux qui les gouvernaient alors, se rengeaient en foule sous ses étendards, et se rallieraient sous la bannière de ce système de Gouvernement, auquel ils avaient auparavant attendu tant de bonheur. Quelques fautes que l'on put imputer au défunt Roi, la circonstance de sa mort les avait effacés de la mémoire de la partie humaine et intelligente de la nation: et ces fautes ne pouvaient ni affecter ni régler la conduite du monarque qui étaient substituée à sa place. Il aurait été à la fois l'objet du choix et du soin du peuple, et comme il n'avait jamais goûté les odieuses prérogatives dont jouissaient ses ancêtres; il aurait été mieux qualifié pour remplir la charge de premier Magistrat d'un état libre. Cet événement aurait en même tems rétabli la tranquillité générale de l'Europe, et préparé la voie à l'extention de la liberté raisonnable dans toutes les parties du continent. Mais quelque désirable que ce changement put être, et quelque avantageuses que fussent les conséquences qui en eussent résulté, plusieurs choses concouraient à empêcher que Dumourier n'ait été considéré comme l'instrument convenable pour l'opérer. Le changement de ses sentimens n'avait eu lieu que lorsque le courant du succès était tourné. Les crimes de la convention n'inspiraient au Répulseur du Duc de Brunswick, et au héros de Je-

Brunswick, and the hero of Jemappes, with no emotions of horror; his talents were consecrated to the propagation of their principles, and his victories insured them impunity for all their transgressions. The rude hand of Cobourg alone removed the film from his eyes, enabled him clearly to discern the badness of the cause for which he had been contending, and sincerely to deplore the mischiefs with which his achievements had been attended. Even the repeated checks he received were scarcely sufficient to convince him of his mistake; and nothing but apprehension for his personal safety could induce him to betray those interests which he once so ardently espoused.

It must also be remembered that *the seeds of Republicanism were sown with an unsparing hand by the Constituent Assembly.* The short period which elapsed between the termination of their labours and the calling of the Convention, was spent in perpetual struggles between the Crown to recover its lost authority, and the Democracy to obtain its entire destruction; while both branches of the legislature were equally regardless of their reciprocal duties, and equally ambitious of mutual encroachments. The interference of the Combined Powers alienated the minds of the moderate party, which was sincerely attached to the Constitution, and induced it to give its countenance to the Jacobin faction. The hatred of royalty, which pervades the minds of Frenchmen, is not derived from a personal animosity against a particular monarch, but originates in the abhorrence to the kingly office; and in their estimation the wielding of a sceptre would be sufficient to convert an Aurelius into a Nero. The supporters of the ancient despotism, and the framers of the new constitution, have been involved in one undistinguished decree of proscription: the efforts which the attachment of the military enables the Convention to display, and that desire of domination which ever accompanies liberation from servitude, will awe the discontented into silence, and inspire their adherents with confidence. The restoration of the government of 1791, would be almost as obnoxious to the emigrant princes and the judicial and ecclesiastical aristocrats of France, as the continuance of the present system; and the Courts of Austria and Prussia can hardly be expected to be zealous in a cause which they used every method to destroy in the course of last summer. Dumourier, by his desertion, has provided for his own safety; and by the imprisonment of the Commissioners he has obtained some pledge for the security of the Royal Family; but this occurrence can give no assurance that peace will be speedily or permanently re-established.

The restoration of the Imperial authority in the *Low Countries* was the immediate consequence of the Austrian victories. When the splendid miseries of Royalty attract so much regard, the homely sorrows of the vulgar demand some share of our sympathy. In this course of the contest the inhabitants of the Netherlands have been doomed to feel "every sad variety of pain; and change of place is only change of woe." At one moment they were flitted in the embraces of French fraternisers; at another forced to crouch beneath the sword of military violence; at one time compelled to embrace a scheme of anarchy, and at another to submit to a system of oppression which violated every principle of genuine liberty and salutary subordination. The possession of these provinces is no longer obtained by multiplied sieges of fortified towns, which contract the extent of warlike operations, and confine their consequences within a narrower sphere; their dismantled cities must yield to the attack of a successful army; and a single battle may bring

Jemeppe nulle émotion d'horreur. Ses talens étaient consacrés à la propagation de leurs principes, et ses victoires leur assuraient l'impunité de toutes leurs transgressions. La main rude de Cobourg seule fit tomber le voile qui lui couvraient les yeux, lui fit descendre clairement la mauvaileté de la cause qu'il avait défendue, et lui fit déplorer sincèrement les maux qui avaient accompagné ses exploits. Les échecs réitérés qu'il avait reçus étaient à peine suffisans pour le convaincre de son erreur; et il n'y a eu que l'appréhension pour la sûreté personnelle qui ait pu l'induire à trahir des intérêts qu'il avait épousés avec tant de chaleur.

Il faut aussi se rappeler que les semences de Republicanisme furent semées sans épargne par l'Assemblée constituante. Le court espace qui s'écoala entre la terminaison de ses travaux, et la convocation de la convention, se passa en lutte perpétuelle entre la Couronne pour recouvrir l'autorité qu'elle avait perdue, et la Démocratie pour obtenir son entière abolition. Cependant les deux branches de la Législature négligeoient également leurs devoirs mutuels, et empiétaient avec une égale ambition l'une sur l'autre. L'interposition des Puissances combinées aliena l'esprit du parti modéré, qui était sincèrement attaché à la constitution, et le porta à soutenir la Faction Jacobine. La haine de la monarchie, qui règne dans les cœurs Français, ne provient pas d'une animosité personnelle contre un monarque particulier; mais elle résulte de l'abhorrence de l'Office de Roi; car ils estiment que la possession d'un sceptre suffirait pour convertir un *Aurelle* en un *Neron*. Ceux qui soutenaient l'ancien despotisme, et ceux qui ont formé la Nouvelle Constitution, ont été envelopés dans un décret indistinct de proscription; les efforts que l'attachement du militaire met la convention en état de déployer; et ce desir de domination qui accompagne toujours la délinquance de la Servitude, tiennent les mécontents dans un silence craintif, et inspirent la confiance à ses adhérens. Le rétablissement de la constitution de 1791 serait presque aussi odieux aux Princes émigrans, ainsi qu'aux Aristocraties Judiciaires et ecclésiastiques de France, que la continuation du présent système; et l'on ne doit pas espérer que les Cours d'Autriche et de Prusse soient zélées dans une cause pour la destruction de laquelle elles ont employé tous les moyens et fait tous leurs efforts dans le cours de l'été dernier. Dumouriez a pourvu à sa propre sûreté par la désertion; et par l'emprisonnement des Commissaires, il a obtenu une espèce de plége pour celle de la famille Royale. Mais cette occurrence ne peut nous assurer que la paix sera promptement ou permanentement rétablie.

Le rétablissement de l'autorité Imperiale dans les Pays Bas a été la conséquence immédiate des victoires Autrichiennes. Quant les splendides miseres de la Royauté attirent tant les regards, les malheurs obscurs du vulgaire exigent quelque portion de notre sympathie. Dans le cours de cette querelle, les habitans des Pays-bas ont été condamnés à ressentir tous les maux, et le changement de place n'est qu'un changement de misere. Dans un moment ils étaient étouffés des embassades des Fraternaliseurs Français, dans un autre obligés de s'humilier sous le glaive de la violence militaire; tantôt forcés d'adopter un système d'anarchie, et tantôt de se soumettre à un système d'oppression, qui violait tous les principes de la véritable liberté et de la subordination salutaire. La possession de ces provinces n'est plus obtenue par des sièges qui contractent l'étendue des opérations militaires, et limitent

bring upon the country a train of calamities which it is as fruitless to resist as it is impossible to escape. Perhaps, however, the conduct of France was more destructive of the domestic repose of the people, and more inimical to the habits they had acquired, and the prejudices they had imbibed, than the most arbitrary acts of their former masters. Their affection for the Catholic faith must have inspired them with indignation against those lawless innovators who were substituting a code of infidelity in its stead; the tumultuous assemblies which were summoned together under the auspices of the Republic, and the rash proceedings by which those meetings were distinguished: must have revived their predilection for those aristocratic tribunals which administered municipal justice with impartiality, however adverse they might be supposed to the progress of political freedom. If the Governors of the Low Countries remember, in the season of returning prosperity, the promise of which they were so liberal on the eve of their late expulsion, it may still be possible to insure a stable and happy constitution to this hitherto distracted territory. In common with every other state on the continent, it retains the rudiments of that feudal system of legislation and policy which the researches of the profoundest inquiries, and the experience of many centuries have proved to be capable of being reduced into a form of government the most adapted to European manners, and the most congenial to the present condition of mankind, without recurring to the visionary speculation of political economists, or the almost obliterated examples of the commonwealths of antiquity. But in order to accomplish this purpose, these provinces must be emancipated from their dependence on the Imperial Court, and their subjection to a foreign standing army. Of this event there is unfortunately little probability at the present era, and the excesses of the French have removed the prospect to a greater distance than ever, and their revolutions have had the effect of persuading many enlightened minds to leave the amendment of their condition to societies perverted from their original end, the fantastic improvements of polished life, or the arbitrary concessions of sovereign authority, rather than to principles deduced from the laws of truth and reason combining to form a strict political union among various independent communities.

A CONGRESS

has taken place at Antwerp between the leaders of the confederate armies, to determine on the propriety of continuing the contest. Had this precaution been taken before the war began, the effusion of human blood might have been spared, general peace preserved, and Louis the Sixteenth remained on the throne of his ancestors. Two plans seem to have offered themselves to the consideration of the allies: either by taking possession of the frontier towns to confine the French within their own dominions; or, by the assistance of the royal party to destroy the republic. The resistance which the combined armies experienced in the course of last summer suggested, on the one hand, the propriety of moderation; and, on the other, the apprehensions which might be entertained for the spreading of the doctrines of the apostles of liberty in the Convention, which were rather checked in their growth than totally eradicated, shewed the necessity of further exertion. The behaviour of the French might be partly attributed to the despair with which they were seized on the approach of the enemy, and partly to the enthusiasm which follows success. It would be prudent

leurs conséquences dans une sphère plus étroite. Il faut que leurs villes démantelées se rendent aux attaques d'une armée victorieuse. Une bataille peut causer dans le pais une série de calamités auxquelles il est aussi inutile de résister qu'impossible d'échaper. Peut-être néanmoins la conduite de la France a-t-elle été plus destructive du repos domestique du peuple, et plus contraire aux habitudes qu'il avait acquises que les actes de violence les plus arbitraires de ses anciens Maîtres. L'affection du peuple pour la foi Catholique doit lui avoir inspiré de l'indignation contre ces innovateurs, qui lui substituaient un nouveau code. Les tumultueuses assemblées convoquées sous les auspices de la République, et les procédés téméraires qui distinguaient ces assemblées, doivent avoir fait revivre la prédilection pour ces tribunaux aristocratiques, qui administraient la justice municipale avec impartialité, quelque opposés qu'ils pussent être à la liberté politique. Si les Gouverneurs des Pais bas se résouviennent, quand la prospérité reviendra, des promesses dont ils étaient si libéraux à la veille de leur expulsion, il peut être possible de procurer un gouvernement stable à ce pais jusqu'ici déchiré. En commun avec tous les autres Etats du continent il retient les rudimens de ce système féodal de Législation et de police que les recherches des plus profonds investigateurs, et l'expérience de plusieurs siècles ont prouvé susceptible d'être réduit en une forme de Gouvernement la mieux adaptée aux Mœurs Européennes, et la plus congéniale à l'état présent du Genre-humain, sans recourir aux spéculations vaines des Economistes politiques, ou aux exemples presque effacés des Républiques de l'antiquité. Mais pour parveir à cette fin, ces provinces devraient être soustraites à leur dépendance de la Cour impériale, et à leur sujétion à une armée étrangère toujours sur pied. Malheureusement il n'y a guère d'apparence que cet événement ait lieu à l'époque présente. Les excès des Français en ont éloigné la perspective plus que jamais, car leurs révolutions ont eu l'effet de persuader plusieurs esprits éclairés de laisser l'amélioration de leur condition à des sociétés perverties de leur fin originelle, aux progrès fantastiques de la vie poliee, ou aux concessions arbitraires de l'autorité souveraine, plutôt qu'à des principes déduits des loix de la vérité et de la raison combinées pour former une étroite union politique entre diverses communautés indépendantes.

Il s'est tenu un Congrès à Anvers entre les Chefs des armées confédérées, pour déterminer s'il est à propos de continuer la guerre. Si on eut pris cette précaution avant de la commencer on aurait évité l'effusion de tant de sang, on aurait préservé la paix générale, et Louis seize eut retté sur le trône de ses ancêtres. Deux plans semblaient s'être offerts à la considération des alliés: ou de s'emparer des villes frontieres pour renfermer les Français dans leurs territoires; ou de détruire la République à l'aide du parti Royaliste. La vigoureuse résistance que les armées combinées ont éprouvée dans le cours de l'été dernier, à d'abord suggéré une idée de modération, et ensuite les appréhensions que l'on avait de voir répandre la doctrine des apôtres de la liberté dans la Convention, doctrine réprimée dans la croissance, mais non pas déracinée, indiquaient la nécessité de faire de nouveaux efforts. On peut attribuer en partie la conduite des Français à la juste fureur dont ils furent saisis à l'approche de l'ennemi, et en partie à l'enthousiasme qui suit le succès. Il serait prudent de ne pas exciter une fureur qui a déjà causé tant de maux, ni de ralumer cet enthousiasme en risquant un revers de fortune. L'inconvénance prétendue de négocier avec les Pouvoirs régisseurs en France,

to avoid exciting the despair which had already done such mischief, or rekindling that enthusiasm by risking a reverse of fortune. The impropriety of negotiating with the ruling powers in France, was an additional reason for adopting the defensive system. Tired, if not fatigued, with mutual slaughter, the remnant which escaped might either provide for their own safety, by restoring the monarchy; or, if their obstinacy should provoke a renewal of hostilities, would fall an easy prey to their exasperated antagonists. The disunion which subsisted in the Convention was hastening the dissolution of that assembly; and perhaps it might be destroyed by a nation whose confidence it had abused, and whose dissensions it had not terminated, but had prolonged.

THE COURTS OF AUSTRIA AND PRUSSIA,

the original fomenters of the contest, might atone for their past temerity by their present moderation, and by their conduct, demonstrate to the world that they have not been actuated by the lust of power, or ambition of conquest; that their victories have been obtained not for the purpose of extending their territories or gratifying their resentment, but to secure their own authority, and restore peace to the European continent. The case of

GREAT-BRITAIN, HOLLAND, AND SPAIN,

is distinguishable from that of the other countries at war with the republic. The innovating spirit which directed the counsels of France, the flagrant violation of treaties long adhered to, the danger which was threatened to governments long established, imposed upon them the necessity of a rupture in a manner too obvious to be resisted, and too pressing to be shunned. But though to retaliate may be just, to forbear is more expedient. Tho' we have been injured by attempts to excite sedition in this country, though the wealth and weakness of our allies rendered them an easy and tempting prey to their rapacious and impoverished antagonists, yet if we are secured, and the Dutch protected, it would be consistent with the magnanimity and philanthropy of Britons to stop the current of those calamities which are desolating the nations of the earth. Administration glories in having saved the States of Holland from the despotic ambition of France; zealous (as from recent events we may presume) for the defence and propagation of the Christian religion, yet with boundless generosity it supported the tottering throne of Constantinople, and the dispirited successors of Mahomet, from the potent attack of the Russian tyrant; and after these occurrences, can we imagine it will enter into the grand confederacy against the freedom of mankind, because its sacred gifts have been abused by the miscreant members of the National Convention? During the course of

THE PRESENT WAR

the successes on either side have never been of a partial nature. The conquests of Dumourier and Custine were achieved at nearly the same instant; and about the same time they have been destined to defeat and disappointment. The military forces of the Germanic empire has, when properly directed, been commonly found superior to that of France; but the disunion of the various members of which it is composed, and the difficulty of reconciling its opposing interests, have made its weight less known, and its exertions less formidable. Upon the existing occasion this discordance has disappeared, and the houses of Austria and Brandenburg drawing the inferior princes of the empire around them by a resist-

less

ce, était une autre raison pour adopter le système défensif. Fatigué sinon assouvi, de s'égorger les uns les autres, ceux des Français qui auraient échappé, auraient pu pourvoir à leur propre sûreté en rétablissant la monarchie; ou si leur opiniâtreté eut provoqué un renouvellement d'hostilités, ils auraient été facilement la proie de leurs adversaires irrités. La désunion qui subsistait dans la convention hâta la dissolution de cette assemblée; et peut-être auroit elle été détruite par une nation de la confiance de laquelle elle avait abusé, et dont elle n'avait pas terminé mais au contraire, prolongé les dissensions.

Les Cours Autrichienne et Prussienne pourraient réparer leur imprudence passée par leur présente modération; et par leur conduite judicieuse et équitable, démontrer aux nations qu'elles n'ont pas été excitées par l'ambition du pouvoir; qu'elles n'ont pas remporté des victoires dans l'intention d'étendre leurs Domaines, ou de gratifier leur ressentiment, mais pour assurer leur propre autorité, et rétablir la paix en Europe.

La Grande Bretagne, la Hollande et l'Espagne sont dans un cas différent de celui des autres pays en guerre avec la République Française. L'Esprit innovateur qui dirigeait les Conseils de France, la flagrante violation des traités subsistant depuis longtems, le danger dont étaient menacés des Gouvernemens anciens, leur imposaient la nécessité d'une rupture d'une manière trop évidente et trop pressante pour l'éviter. Mais s'il peut être juste de rétalier, il est plus expédient de ne le pas faire. Quoique nous ayons été offensés par des tentatives tendantes à exciter des séditions dans notre pays; quoique l'opulence et la faiblesse de nos alliés les aient rendus une proie aisée et tentative pour leurs antagonistes appauvris et rapaces, néanmoins si nous sommes en sûreté et si les Hollandais sont protégés, il serait compatible avec la magnanimité et la philanthropie de la Grande Bretagne d'arrêter le courant de ces calamités qui désolent les nations. L'Administration se glorifie d'avoir sauvé la Hollande de l'ambition despotique de la France: zélée, comme nous pouvons le présumer, d'après des événemens récents, pour la défense et la propagation de la religion Chrétienne, elle a néanmoins, avec une générosité sans borne, étayé le trône chancelant de Constantinople, et les successeurs découragés de Mahomet contre les armes formidables de la Tyrante de Russie—Après ces occurrences, pouvons nous imaginer qu'elle entrera dans la Grande confédération contre la liberté du Genre-humain, parceque des Membres scélérats de la convention Nationale ont abusé de ses dons sacrés?

Durant le cours de la présente guerre, les succès de part et d'autre n'ont jamais été d'une nature partielle. Dumourier et Custine ont fait leurs conquêtes presque en même tems, et ils ont aussi souffert en même tems des défaites et des contre-tems. Les forces militaires du Corps Germanique quand elles ont été bien dirigées, ont ordinairement été supérieures, à celles de France; mais la désunion des divers membres dont ce corps est composé, et la difficulté de réconcilier ses intérêts opposés, ont rendu leur poids moins sensible et leurs efforts moins formidables. Dans la présente conjoncture cette discorde a disparu; les maisons d'Autriche et de Brandebourg, attirant les princes inférieurs de l'Empire autour d'elles par une attraction irrésistible, auront occasion de déployer la force et les ressources du corps aggrégué. Le Général Custine a déjà été arrêté dans ses progrès par le Roi de Prusse, et Mayence est la seule place restante de ses conquêtes tant vantées. Il sem-
ble

less attraction, will have an opportunity of displaying the strength and resources of the aggregate body. The French commander has been already checked by the King of Prussia, and Mentz alone remains of his much vaunted acquisitions. This city he seems resolved to defend to the utmost extremity; but his forces are too dispirited, his character too extravagant, and his supplies too feeble, to suppose he will be capable of a long resistance; and his discomfiture will lay open the whole of the adjoining provinces of France to the incursions of the allied armies. Savoy will be then the only remaining conquest which the republic retains, the King of Sardinia is too weak to attempt its recovery without foreign aid; its relinquishment will probably be the first stipulation if a pacification can be effected; and it is more owing to the concurrence of unforeseen circumstances than the vigour of the councils of Turin, or the valour of the Piedmontese troops, that the three-coloured flag is not flying on the Vatican, and the successor of St. Peter a prisoner at the bar of the Convention.

GREAT-BRITAIN.

The permanency of the present administration is founded on the personal talents of the Chancellor of the Exchequer. Though he has been aided by the practical knowledge of business for which Mr. Dundas is distinguished, though he has been assisted in one part of his career by the masculine sense of Thurlow, and in another by the courtly elocution of Loughborough, yet the ultimate reliance of the nation has been placed upon him alone. Called as Mr. Pitt was to the helm of affairs at a time when the nation was in the crisis of a political malady, from which nothing but its own internal energy could recover it, the favourable symptoms which followed his nomination must be rather attributed to general exertion than to individual merit, however conspicuous. * If (says the sagacious Montesquieu) a state is destroyed by the loss of a battle, some more general cause must have made the loss of a battle productive of such an event." And if this country was saved by the capacity of Mr. Pitt, its situation, independent of his efforts, must have enabled him to effect this beneficial alteration in our condition. This observation does not, however, derogate from the reputation of the minister, which is founded upon exertions in which none can participate, and in measures of which few can claim a share. After having for many years subdued, by the superiority of his single genius, the once splendid oratory of Burke, the brilliant argumentation of Fox, the logical acuteness of Wyndham, and the sarcastic wit of Sheridan; at the commencement of the present session, he divided his opponents among each other, by compelling them to acknowledge the propriety of his conduct, and the rectitude of his views. Careful in the collection of the public money, and frugal in its expenditure, he has increased the revenue, and diminished the national debt. But as he has been supposed by some to have connected the flourishing state of Great-Britain with his own continuance in power, so it may now be imagined that the calamities of the mercantile part of the community can be alleviated only by his removal from office. By the provisions of the alien bill he has been upbraided with infringing the known prerogatives of the crown; and by the act for preventing traitorous correspondence, with having introduced a portion of severity into our criminal code, equally derogatory from the mild genius of British legislation, and the general illumination of

ble résolu de défendre cette ville jusqu'à la dernière extrémité ; mais ses troupes sont trop découragées, son caractère est trop extravagant, et ses subsides sont trop faibles pour le supposer capable d'une longue résistance, et sa défaite ouvrira toutes les provinces Françaises contigues. La Savoie sera alors la seule conquête que retiendra la République Française. Le Roi de Sardaigne est trop faible pour entreprendre de la reconquérir sans aide étranger ; c'est pourquoi la cession de ce pays sera probablement la première stipulation, si une pacification peut s'effectuer ; et il faut attribuer plutôt à la concurrence de certaines circonstances imprévues qu'à la vigueur des Conseils de Turin ou à la valeur des troupes Piémontoises que le pavillon à trois couleurs ne soit pas déployé sur le Vatican, et le Successeur de St. Pierre priantier à la Baire de la Convention.

La Grande Bretagne.

La permanence de la présente administration est fondée sur les talens personnels du Chancelier de l'Échiquier. Quoiqu'il ait été assisté par la connaissance pratique qui distingue Mr. Dundas, quoiqu'il ait reçu l'aide dans une partie de sa carrière du Génie mâle de Thurlow, et dans une autre partie celui de l'éloquence brillante de Loughborough, néanmoins toute la confiance de la nation se concentre en lui seul. Appelé au timon des affaires dans un tems où la nation était dans une crise de maladie politique, dont il n'y a eu que son énergie intérieure qui ait pu la guérir, les favorables symptômes qui suivirent sa nomination doivent être attribués plutôt à ses vigoureux efforts qu'à son mérite individuel, quelque évident qu'il soit. "Si (dit le sage Montesquieu) un état est détruit par la perte d'une bataille, quelque cause générale doit avoir rendu la perte d'une bataille susceptible de produire un tel événement". Si la Grande Bretagne doit son salut à l'habileté de Mr. Pitt, sa situation, indépendamment de ses efforts, doit l'avoir mise en état d'effectuer cet avantageux changement dans notre condition. Cette observation ne déroge cependant pas à la réputation du Ministre, laquelle est fondée sur des opérations auxquelles nul autre ne peut participer. Après avoir durant plusieurs années formonné par la supériorité de son seul génie l'éloquence autrefois brillante du Burke, l'argumentation splendide de Fox, la précision logique de Wyndham, et l'esprit sarcastique de Sheridan ; au commencement de la présente Session, il a divisé ses antagonistes entr'eux, en les forçant de reconnaître la convenance de sa conduite, et la droiture de ses vues. Soigneux dans le recueil des deniers publics, et frugal dans la dépense, il a augmenté les revenus et diminué la dette nationale. Mais comme quelques-uns ont pensé qu'il avait connexé l'état florissant de la grande Bretagne avec la propre continuation en pouvoir, on pourrait maintenant imaginer que les calamités qu'éprouve la partie mercantile de la Communauté ne peuvent être allégées que par sa démission. Il a été accusé, à cause des provisions du bill relatif aux étrangers, d'avoir enfreint les prérogatives de la Couronne ; et à cause de l'acte pour prévenir les correspondances perfides, d'avoir introduit un certain degré de sévérité dans notre code criminel, également dérogeant au génie doux de la Législation Britannique et aux lumières générales du dix-huitième siècle. Actif et infatigable dans l'exercice de ses devoirs particuliers, il a été accusé d'avoir introduit la nonchalance dans les autres départemens de l'Etat. Afin de dissiper cette dernière imputation, nous souhaiterions qu'il réveillât le premier Lord de l'Amirauté, et le Secrétaire de la guerre, du sommeil où ils sont plongés ; et

the eighteenth century. Active and indefatigable in the discharge of his peculiar duties, he has been accused of having introduced slothfulness and inability into other departments of the state. In order to wipe off the latter imputation, we would advise him to awaken the first lord of the admiralty, and the secretary at war, from the slumber in which they are indulging; and if we are engaged in a contest for our laws, our liberties, and our religion, let it be conducted with a zeal proportioned to the magnitude of the objects in dispute, and an alacrity which alone will bring it to a speedy and honourable termination.

PROGRESS OF THE WAR.

SINCE the action of the 8th of May, in which the French are said to have lost 4000 men, and the allied armies about half that number, we have not had certain intelligence of any thing of importance having taken place, in the Netherlands. Reports have been circulated of another engagement having happened on the 18th of the same month; but we must wait for farther information before we can say any thing of it with certainty. There is hardly a doubt but that the French, in that Quarter, have been obliged to take refuge in their fortified towns on the frontiers, which it will now be the object of the allied Powers to reduce.

The following is a list of the fortified towns on the French frontier towards the Austrian Netherlands, against which the strength of the allied Armies will probably be directed.

Lille. Never taken but once, by Marlborough and Eugene; to them it cost a siege of more than three months.

Conde. A very strong place in French Hainault, and among the few not taken in that war by Marlborough.

Maubeuge. Another fortress of French Hainault, constructed by Vauban and capable of a good defence.

Valenciennes. A place of strength and importance, little inferior to Lille, and which also has a strong citadel. The country round it can be overflowed by sluices from the Scheldt.

Quefnoy. A small fortified town in the district of Valenciennes, taken by the Allies in 1712, and the next year retaken by the French under Villars.

Cambrai. A large town well fortified with a citadel. The garrison has, like that of Valenciennes, the advantage of being able to overflow the country.

Landrecy. Besieged to no purpose, in 1712, by Prince Eugene.

Bouchain. A place fortified by nature and art, the marshes and inundations rendering it difficult of access.

Douay. A large town of no inconsiderable strength in French Flanders.

Bethune. A place fortified by Vauban, with a citadel, and advantageously situated upon a rock.

Aire. A strong town in Artois; it cost the Allies in 1710, a siege of two months.

St. Venant. A place not so well fortified; but it can be laid under water.

Arras. The capital of Artois, and fortified in part by Vauban. This is the last garrison town on the Northern Frontier.

Insurrection in France.

Formidable as the combination against the French is yet considering the strength

si nous entrons en conteste pour nos loix, nos Libertés et notre religion, qu'elle soit conduite avec un zèle proportioné à la grandeur des objets en dispute, et avec une alacrité qui seule peut la terminer promptement et honorablement.

PROGRES DE LA GUERRE.

DEPUIS l'action du 8 mai, dans la quelle, dit-on, les Français ont perdu 3000 hommes, et les alliés environ la moitié de ce nombre ; nous n'avons pas eu de nouvelles certaines d'aucun événement d'importance arrivé dans les Pays Bas. Le bruit a couru touchant une autre action arrivée le 18 du même mois ; mais nous sommes obligés d'attendre de plus amples informations avant de pouvoir en donner quelques détails certains. Il est presque indubitable que les Français ont été obligés de se réfugier dans leurs villes fortifiées sur les frontieres, que l'objet des puissances coalisées fera désormais de réduire.

Liste des villes fortifiées sur les frontieres de France du côté des Pays Bas Autrichiens, contre lesquelles les armées allies dirigeront probablement leurs forces.

Lisle. Qui n'a jamais été prise qu'une fois, par Marlborough et Eugene, et qui leur couta un siège de plus de trois mois.

Condé. Très forte place dans le Hainault Français, du petit nombre de celles qui ne furent pas prises par Marlborough dans cette guerre.

Mauberge. Autre forteresse du Hainault Français construite par Vauban, et capable d'une longue défense.

Valenciennes. Place forte et importante, peu inférieure à Lisle, qui a une forte citadelle. Les environs en peuvent être inondés par des écluses de l'Escaut.

Quefnoy. Petite ville fortifiée dans le district de Valenciennes, prise par les alliés en 1712, et reprise l'année suivante par les Français sous le Commandement de Villars.

Cambray. Grande ville bien fortifiée avec une citadelle. La garnison, ainsi que celle de Valenciennes, a l'avantage de pouvoir inonder les environs.

Laudrecy. Assiégée sans succès en 1712 par le prince Eugene.

Bouchain. Place fortifiée par la nature et par l'art, et dont les marais et les inondations la rendent d'officile d'accès.

Douay. Grande ville très forte dans la Flandres Française.

Bethune. Place fortifiée par Vauban, avec une citadelle, et avantageusement située sur un Rocher.

Aire. Ville forte en Artois, qui en 1710 couta aux alliés un siège de 2 mois.

St. Venant. Place moins bien fortifiée, mais qui peut être submergée.

Arras. Capitale d'Artois, fortifiée en partie par Vauban. C'est la dernière ville garnisonnée sur la frontiere du Nord.

Insurrection en France.

Quelque formidable que soit la combinaison formée contre la France, considérant sa force, et le nombre d'hommes qu'elle peut mettre sur pied

strength of the country and the numbers of men they can send into the field, were they unanimous among themselves, they might perhaps hold out for a considerable time before they could be subdued; but fortunately for the royal cause, they are threatened no less by internal insurrection than by foreign invasion. The malcontents have assembled in vast numbers in Britany, and have had several engagements with the national troops, in which near 2000 of the republican party are said to have fallen.

The following address published by the insurgents of Nantz, and circulated among the inhabitants of that city, in the month of April last, will serve to shew what their complaints and requisitions are.

"We wish to communicate with our brethren of Nantz on condition—

1. That no enlisting—no forced enrolment—nor any statute labour be permitted by you.

2. That the price of cattle shall be ascertained; and that no horses or cattle belonging to any individuals shall be taken, unless they are willing to dispose of them.

3. That the price of cattle shall be ascertained by the Municipal Officers, and not by the Commissaries,

4. That under no pretext whatsoever, the Administrators of the Districts of the Department shall interfere in the arrest of any citizen; and that this right shall exist solely in the Tribunes.

5. That no domiciliary visits shall be made.

6. That such Clergymen as they shall specify, who have caused disturbances, shall be expelled.

7. That no Citizen shall be deprived of his arms.

8. That the freedom of worship be supported; for which purpose, every Constitutional Priest shall be protected.

9. Churches and Chapels shall be kept open.

10. That Primary Assemblies shall be convoked, at which every Citizen may freely and safely deliver his sentiments.

11. That the Constitutional Clergy shall have no voice in those Assemblies.

12. That the Clergy shall not be permitted to interfere in temporal matters.

13. That the tribunals shall be revived.

14. That absolute liberty and freedom of speech be secured.

15. That each Commune shall be allowed 50 armed men for its own particular defence."

Not having obtained redress on the above heads, sixty parishes have united, formed a camp, at Sormieres, proclaimed Louis XVII. declaring that they renounce all allegiance to the Convention, and will obey none of their laws.

pour sa défense, elle pourrait peut-être se soutenir durant un tems considérable, si tous ses habitans etaient d'accord entr'eux ; mais heureusement pour la cause de la Royauté, que les puissances voisines veulent rétablir en France, elle n'est pas moins menacée par des insurrections intérieures que par une invasion étrangère. Les mécontents se sont rassemblés en grand nombre dans la Bretagne, et ont eu plusieurs combats avec les troupes nationales, dans lesquels on dit que le parti républicain a perdu 2000.

L'adresse suivante publiée par les Insurgens de Nante, et circulée parmi les habitans de cette ville, dans le mois d'Avril dernier, fait voir quelles sont leurs plaintes et leurs requisitions.

Nous voulons communiquer avec nos freres de Nante à condition—

- 1^o. Que vous ne permettiez nul enrôlement forcé, ni aucune corvée.
- 2^o. Que le prix du bétail soit constaté ; et que nuls chevaux ou bestiaux appartenant aux individus ne soient pris, à moins qu'ils ne consentent à en disposer.
- 3^o. Que le prix du bétail sera constaté par les officiers municipaux, et non par les Commissaires.
- 4^o. Que sous nul prétexte quelconque, les Administrateurs des districts du Département, ne le mêleront de l'arrêt d'aucun citoyen ; et que ce droit n'existera uniquement que dans les tribuns.
- 5^o. Qu'il ne sera fait nulle visite dans les maisons des particuliers.
- 6^o. Que les ecclésiastiques qu'ils spécifieront, et qui ont causé des troubles, seront expulsés.
- 7^o. Que nul Citoyen ne sera privé de ses armes.
- 8^o. Que la liberté du culte sera maintenue ; pour lequel effet tous les prêtres constitutionnels seront protégés.
- 9^o. Les Eglises et chapelles seront tenues ouvertes.
- 10^o. Les Assemblées primaires seront convoquées, et tous les citoyens pourront librement et en sûreté y délivrer leurs sentimens.
- 11^o. Que le Clergé Constitutionnel n'aura pas voix dans ces Assemblées.
- 12^o. Qu'il ne sera pas permis au Clergé de s'immiscer dans les affaires temporelles.
- 13^o. Que les tribunaux seront rétablis.
- 14^o. Que la liberté absolue de parler sera assurée.
- 15^o. Qu'il sera accordé à chaque commune 50 hommes armés pour sa défense particulière."

N'ayant pas obtenu satisfaction sur ces chefs, soixante paroisses se sont coalisées ont formé un camp à Sormieres, et proclamé Louis XVII, déclarant qu'elles renoncent à toute allégeance à la Convention, et qu'elles n'obéiront à aucune de ses loix.

State Paper.

Proclamation of His Most Serene Highness Prince Saxe Cobourg to the People of Liege, when he took possession of that Principality.

PROCLAMATION.—LIEGE.

1st. The ancient Magistracy are to be immediately re-instated in their offices.

2d. All the present Magistrates are broke, and the legitimate Magistracy are bound, with the most religious impartiality, and under personal responsibility to declare and denounce all those who concurred to the Revolution of Liege, and who strongly manifested their opinions in favour of the French Revolution.

3d. All inhabitants of this Principality are ordered to remain quiet, to manifest no regret, no ill-will; and the first who shall appear suspicious shall be hanged on the spot.

4th. His Serene Highness, the Field-Marshal Prince Cobourg orders, besides, that the capital and other towns, and generally the whole country of Liege, shall pay six hundred thousand florins of the value of the coin of Vienna, viz. a third of this sum in three days after the date of this proclamation, another third three days after the first payment, and the remainder in three days after; which sum shall be employed and distributed as a reward to the troops of his Imperial Majesty, for having combated in the most severe season of the year, and suffered every fatigue inseparable from an obstinate war, for the purpose of liberating the innocent and well intentioned citizens, who suffered under the yoke of the so called Republican Despotism; and also to indemnify the Generals and Officers for the loss of their equipages and horses, which they experienced in the worst season of the year.

5th. The Magistrates entrusted with the levying of the said sum of 600,000 florins, shall distinguish these persons who professed Revolutionary opinions from such as remained attached to their Prince: the evil intentioned shall pay the double, the triple, and the quadruple of the quota of the others; and the ringleaders shall even pay an hundred times the quota of good subjects: These brave people will with pleasure contribute a small sum for the satisfaction of having been delivered from the tyranny of the factious.

By order of His Most Serene Highness Prince Cobourg, Generalissimo of His Majesty the Emperor, and of the Empire.

BARON MACK, Colonel and Aid-de-Camp General.

Insurrection in St. Domingo, and burning of Cape François.

Extract of a Letter from Philadelphia, July 9.

The disputes between the Sailors and Officers of the people of Colour, which had for some time subsisted in the Island of St. Domingo, rose to an alarming height, about the 19th of June.

The Officers and Soldiery as well as Sailors under the command of Gen. Galbeau, often complained of the insults which they had received from the Mulattoe Officers, whilst these declared that they seldom did more than defend themselves. At length the Commissioners issued a Proclamation ordering all officers and seamen to repair on board their respective vessels at 7 o'clock every evening, which was not complied with.

Some

Papier d'Etat.

Proclamation de Son Altesse Sérénissime le Prince Saxe Cobourg au peuple de Liège, quand il prit possession de cette principauté.

PROCLAMATION.—LIEGE.

1^o. L'ancienne Magistrature sera immédiatement rétablie dans ses offices.

2^o. Tous les Magistrats actuels sont cassés, et la Magistrature légale est tenue de déclarer et dénoncer avec la plus rigide impartialité, et sous la responsabilité personnelle, tous ceux qui ont le plus contribué à la révolution de Liège, et qui ont manifesté d'une manière particulière leurs opinions en faveur de la Révolution Française.

3^o. Il est ordonné à tous les habitans de cette principauté de rester tranquilles, de ne témoigner aucun regret ni rancune; et le premier qui paraîtra suspect sera pendu sur le champ.

4^o. Son Altesse Sérénissime, le *Field Marshal* Prince Cobourg ordonne en outre, que la Capitale et autres villes, et généralement tout le pais de Liège, paieront six cents mille florins de la valeur de la monnoie de Vienne, Savoir, un tiers de cette Somme sous trois jours de la date de cette Proclamation, un autre tiers trois jours après le premier paiement, et le reste trois jours apres; laquelle somme sera employée et distribuée en récompense aux troupes de Sa Majesté Impériale, pour avoir combattu dans la plus rude saison de l'année, et avoir souffert toutes les fatigues inséparables d'une guerre opiniatre, à l'effet de délivrer les citoyens paisibles et bien intentionnés qui souffraient sous le joug du despotisme republicain; comme aussi pour indemniser les Généraux et Officiers de la perte de leurs équipages et chevaux qu'ils ont soufferte dans la plus mauvaise saison de l'armée.

5^o. Les Magistrats chargés de lever la dite somme de 600,000 florins, distingueront ceux qui ont fait profession d'opinions révolutionnaires de ceux qui sont restés attachés à leur Prince. Les mal-intentionnés paieront le double, le triple et le quadruple de la quote-part des autres; et les chefs de sédition paieront même cent fois autant que les bons sujets. Ces braves gens contribueront avec plaisir à une petite somme pour la satisfaction d'avoir été délivrés de la tyrannie des factieux.

Par ordre de Son Altesse Sérénissime le Prince Cobourg, Généralissime de Sa Majesté l'Empereur et de l'Empire.

BARON MACK, Colonel et Aide de Camp Général.

Insurrection à St. Domingue, et incendie du Cap Français.

Extrait d'une Lettre de Philadelphie, du 9 Juillet.

Les querelles qui subsistaient depuis quelque tems dans l'Isle de St. Domingue, entre les Matelots et Officiers des gens de couleur, se sont élevées à un degré alarmant vers le 19 de Juin.

Les Officiers et Soldats commandés par le Général Galbeau s'étaient soulevés et plaignaient des insultes qu'ils avaient reçues des Officiers Mulâtres, tandis que ceux-ci déclaraient que rarement ils faisaient plus que se défendre. A la fin les Commissaires publièrent une proclamation ordonnant à tous les Officiers et Matelots de se rendre à bord de leurs vaisseaux respectifs à 7 heures tous les soirs, à quoi ils ne voulurent pas obéir. Quel-

Some officers renewed their complaints to the Commissioners against the insolence of the Mulattoes, and they alledged that there was no attention paid to their representations. This produced jealousy and revenge in the army and fleet against the Commissioners, which was still more augmented by the arrest of Gen. Galbeau. On the 20th, the Admirals waited on the Commissioners, and they also alledged that they were not treated with due respect. They then repaired to the men of war, and drew up in line of battle in order to cover the landing of 2000 troops, which they effected without leave of the Commissioners.

The troops being landed were headed by Gen. Galbeau who was now viewed by the Commissioners and Patriots, as an Aristocrat, and an opposer of the laws of the French republic.

Matters being in this alarming situation, at 3 o'clock p. m. on the 20th of June, the troops proceeded towards the arsenal, and taking from thence the cannon, planted them throughout the different streets of the city. They next proceeded to the Government House where the Commissioners were, saying they came to demand satisfaction, but were fired upon by the Mulattoes. About 4 o'clock the action commenced, which lasted for 3 days, a constant fire being kept up by the whites in the Arsenal, and in many other places. At length, while victory declared for neither side, both parties retired: Galbeau and his people on board their ships, and the Commissioners to the country.

The town being thus in a manner evacuated, became a prey to the fury of the Negroes and Brigands, who rushing in from the country, plundered and destroyed every thing that came in their way. It was no longer a quarrel between Patriots and Monarchists, between the Commissioners and the General, or between the Aristocracy and Democrats; in fine, all politics were at an end, and the whole power for a moment fell into the hands of the Negroes and Brigands, who had no mercy for any white people, but burnt and murdered all before them. The town was seen all on flames when the shipping left the harbour on the 24th. How or where this tale of woe will end God only knows. Hundreds of those persons are on their way to America, under convoy of the ships of war, and if we are rightly informed, they are composed of all parties; for many of the Mulattoes as well as whites, Aristocrats and Patriots, were obliged to fly from the flames.

Manifesto and Declaration of his Prussian Majesty to the City of Dantzick.

THE same motives which induced His Majesty the King of Prussia to order a corps of his troops to enter a district of Great Poland, put his Majesty also under the necessity of making sure of the City of Dantzick and its dependencies.

Forbearing to mention the quite unamicable dispositions which this City has for many years evinced against Prussia, it has now become the seat of an audacious Sect which proceeds from transgression to transgression, and seeks to propagate them by the polluted services of its votaries and accomplices.

One of those villains has met with an open reception at Dantzick itself, after having laboured in vain to circulate the venom of its doctrine in the bosom

Quelques officiers renouvelèrent leurs plaintes aux Commissaires contre l'intolence des Mulâtes, et ils alléguèrent que l'on ne faisait aucune attention à leurs Représentations. Ceci produisit de la jalousie et de la vengeance de la part de l'armée et de la flotte contre les Commissaires, ce qui fut encore aggravé par l'arrêt du Général Galbeau. Le 20 les Amiraux se rendirent chez les Commissaires, et alléguèrent aussi qu'ils n'étaient pas traités avec le respect qui leur était dû. Ils allèrent ensuite à bord des vaisseaux de guerre, et se rangèrent en ordre de bataille pour courir le débarquement de 2000 hommes de troupes, ce qui fut effectué sans la permission des Commissaires.

Les troupes étant débarquées furent conduites par le Général Galbeau, que les Commissaires et les Patriotes regardaient comme un aristocrate, et comme s'opposant aux loix de la République Française.

Les affaires étant dans cette situation alarmante, le 20 Juin à 3 heures après midi, les troupes se rendirent à l'Arсенal, et en ayant tiré l'artillerie, la placèrent dans les différentes rues de la ville. Elles allèrent ensuite à la maison du gouvernement où étaient les Commissaires, disant qu'elles venaient demander satisfaction, mais les Mulâtes tierrent dessus. L'action commença vers 4 heures, et dura trois jours, durant lesquels les blancs firent un feu continu tant dans l'Arсенal qu'en divers autres endroits. Enfin la victoire ne se déclarant ni d'un côté ni de l'autre, les deux partis se retirèrent. Galbeau et ses gens à bord de leurs vaisseaux, et les Commissaires dans la campagne.

La ville étant pour ainsi dire évacuée, devint la proie de la fureur des Nègres et des Brigands, qui fondant de la campagne, pillèrent et détruisirent tout ce qu'ils rencontrèrent. Ce ne fut plus une querelle entre les Patriotes et les Royalistes, entre les Commissaires et le Général, ou entre les Aristocrates et les Démocrates; enfin toute la politique cessa, et tout le pouvoir fut pour un moment entre les mains des Nègres et des Brigands, qui ne firent grâce à aucun blanc, brûlèrent et tuèrent tout ce qu'ils rencontrèrent. La ville fut vue toute en feu quand les vaisseaux partirent du havre le 24. Dieu seul sait où et comment finira cette scène épouvantable. Un grand nombre de ces gens font en chemin pour l'Amérique, sous convoi des vaisseaux de guerre, et si nous sommes bien informés, ils font de tous les partis; car plusieurs des Mulâtes, ainsi que des blancs, tant Aristocrates que patriotes, ont été obligés de le sauver des flammes.

Manifeste et Déclaration de Sa Majesté Prussienne à la ville de Dantzick.

Les mêmes motifs qui ont induit Sa Majesté le Roi de Prusse d'ordonner à un corps de ses troupes d'entrer dans un district de la Grande Pologne, ont aussi mis Sa Majesté dans la nécessité de s'assurer de la ville de Dantzick et de ses dépendances.

Sans mentionner les dispositions tout-à-fait inamicales que cette ville à depuis plusieurs années témoigné contre la Prusse, elle est maintenant devenue Siège d'une secte audacieuse qui commet transgression sur transgression, et cherche à les propager par les services corrompus de ses sectateurs et complices.

Un de ces Scélérats a trouvé une réception ouverte à Dantzick même après s'être efforcé en vain de répandre le venin de sa Doctrine dans le sein d'une nation heureuse et loyale, et il n'a pu être arraché des mains de ses protecteurs qu'à force de remontrances.

bosom of a happy and loyal nation, and he could not be wrested from the hands of his Protectors but by dint of remonstrances.

This recent example, other frequent abuses of a liberty ill-understood, the close connections which the Rebels in France and Poland keep up with a Party, which by the boldness of its principles predominates over the plurality of well-disposed Citizens; and lastly, the facility with which the common enemy procures to himself, by means of his adherents at Dantzick, all kinds of provisions, and especially corn; these are ever so many objects which ought to have drawn the King's notice to this city, and to have induced him to keep it within its proper bounds, and to take care of the safety and tranquillity of the neighbouring Provinces of Prussia.

To this end his Prussian Majesty, after having agreed with other Powers interested in this, has charged his Lieutenant-General M. de Raumez to take possession of the City of Dantzick and its dependencies, with a sufficient body of troops, with a view of preserving there good order, and public tranquillity.

It only rests with the inhabitants to gain the King's good-will, by a quiet and prudent conduct, in receiving and treating his Majesty's troops in a friendly manner, and granting them necessary succour and assistance.

The General and Commandant will not be remiss on his own part to observe the most rigorous discipline, and to grant his protection to all those who in this case may require it.

Whereas these are the sentiments of his Prussian Majesty, the King flatters himself that the Magistrates of Dantzick will not hesitate to accede to them, and to second in this manner the salutary views, of which they will be the first to feel the effects.

Done at Berlin, Feb. 24, 1793.

PROVINCIAL REGISTER.

UPPER CANADA.

Message from His Excellency John Graves Simcoe Esquire, to the House of Assembly, June 7, 1793.

Mr. Speaker of the House of Assembly,

HIS Excellency the Lieutenant Governor of His Majesty's Province of Lower Canada, having communicated to me the copy of an Act of their Legislature entitled, "an act to establish a Fund for paying the Salaries of the Officers of the Legislative Council and Assembly, and for defraying the contingent expences thereof," together with a resolution of the House of Assembly thereon, bearing date May 10th 1793, I have thought it my duty to lose no time in laying them before you. The disposition to preserve a good correspondence which this Resolution evinces, as well as the spirit of Justice on which it is framed, have a manifest

Cet exemple récent, d'autres abus fréquens d'une liberté mal-entendue, les étroites liaisons que les Rébels de France et de Pologne entretiennent avec une partie, qui par la hardiesse de ses principes domine sur la majorité des citoyens bien-disposés; et enfin la facilité avec laquelle l'ennemi commun se procure par le moyen de ses adhérens à Dantzick, toutes espèces de provisions, et spécialement des grains, ce sont toujours là autant d'objets qui doivent avoir attiré l'attention du Roi sur cette ville, et l'avoir engagé de la tenir dans les bornes convenables, et d'avoir soin de la sûreté et tranquillité des provinces voisines de la Prusse.

A cette fin, Sa Majesté Prussienne, après en être convenue avec d'autres Puissances à ce intéressées, a chargé son Lieutenant Général M. De Rau-
mez, de prendre possession de la ville de Dantzick et de ses Dépendances, avec un nombre suffisant de troupes, dans la vue d'y préserver le bon ordre et la tranquillité publique.

Il ne reste aux habitans qu'à gagner la bienveillance du Roi par une conduite paisible et prudente, en recevant et traitant les troupes de Sa Majesté d'un maniere amiable, et en leur accordant les secours et l'assistance nécessaires.

Le Général et Commandant ne négligera pas de sa part d'observer la plus rigoureuse discipline, et d'accorder la protection à tous ceux qui dans ce cas pourront la requérir.

Tels étant les sentimens de Sa Majesté Prussienne, le Roi se flatte que les Magistrats de Dantzick n'hésiteront pas de s'y conformer, et de seconder de cette maniere les vues salutaires dont ils seront les premiers à sentir les effets.

Fait à Berlin, le 24 Février, 1793.

REGISTRE PROVINCIAL.

HAUT CANADA.

Message de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur Simcoe à la Chambre d'Assemblée, du 7 Juin, 1793.

Monsieur l'Orateur de la Chambre d'Assemblée,

SON Excellence le Lieutenant Gouverneur de la Province du Bas Canada m'ayant communiqué copie d'un Acte de la Législature d'icelle, intitulé, " Acte qui établit un fond pour payer les salaires des officiers du Conseil Législatif et de l'Assemblée, et pour defrayer les dépenses contingentes d'icelle," avec une résolution de la Chambre d'Assemblée à cet égard, en date du 10 Mai 1793, j'ai jugé de mon devoir de ne point perdre de tems pour les mettre devant vous. La disposition de préserver une bonne correspondance, que témoigne cette résolution, ainsi que l'esprit de justice qui l'a formée ont une tendance manifeste à promouvoir cette union entre

D d d

les

Circular Letter.

tendency to promote that Union between the two Provinces, which I shall always be happy to encourage and confirm. And whenever the exigencies of this Country may call upon you, to adopt any measures in which the interests of Lower Canada shall be involved, I make no doubt but as faithful Subjects, and good Citizens, you will be ready to adopt the same liberal conduct, and thereby establish that generous intercourse which should always subsist between members of the same Government.

J. G. S.

Address of the House of Assembly, presented the 10th June.

TO HIS EXCELLENCY
JOHN GRAVES SIMCOE, ESQUIRE,

Lieutenant Governor and Colonel Commanding his Majesty's Forces, in the Province of Upper Canada, &c. &c. &c.

MAY IT PLEASE YOUR EXCELLENCY,

WE his Majesty's most dutiful and loyal subjects, the House of Assembly of the Province of Upper Canada in Legislature assembled beg leave to return our thanks for the Message that we have been favoured with from your Excellency: And to assure Your Excellency that it affords us great satisfaction to find that our fellow subjects in Lower Canada have shewn so strong a disposition to cultivate the concord and harmony that is so essential to the future welfare of His Majesty's Provinces. Sensible as we are of this manifest proof of their good will, we should be wanting in a due and proper sense of our mutual interest if we did not exhibit the same endeavours, and the same disposition towards them. We therefore delay not to assure your Excellency that we shall at all times studiously cultivate that proffered concord and harmony, which we consider to be the duty of those to do, who live under the protection of the same King, and in the enjoyment of the same Constitution. And we hope that the result of our consultations on the subject matter of your Excellency's Message will be conducive to the general interests of our constituents. And in that case we doubt not of your Excellency's ready concurrence to give effect to such measures as shall be adopted.

Signed by order of the House of Assembly,

J. M'DONELL, SPEAKER.

Circular Letter, of the Historical Society of Boston.

Respectfully addressed to every Gentleman of Science in the Continent and Islands of America.

SIR,
A SOCIETY has lately been instituted in this State, called the HISTORICAL SOCIETY; the professed design of which is, to collect, preserve and communicate, materials for a complete history of this country,

les deux provinces que je me ferai toujours un plaisir d'encourager et de confirmer. Et toutes les fois que le besoin de ce pais pourra exiger de vous l'adoption d'aucune mesure dans laquelle les intérêts du Bas Canada seront compris, je ne doute pas qu'en fidèles sujets et bons Citoyens, vous ne soyez prêts d'adopter la même conduite généreuse et d'établir par ce moyen ces liaisons généreuses qui doivent toujours subsister entre les membres du même gouvernement.

J. G. S.

Adresse de la Chambre d'Assemblée présentée le 10 Juin.

A SON EXCELLENCE.

JOHN GRAVES SIMCOE, ECUYER,

Lieutenant Gouverneur et Colonel Commandant les forces de sa Majesté, dans la Province du Haut Canada, &c. &c. &c.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

N O U S sujets très soumis et loyaux de sa Majesté, la Chambre d'Assemblée de la Province du Haut Canada assemblés en Législature, vous remercions du message que nous avons reçu de votre Excellence; et vous assurons que nous voyons avec beaucoup de satisfaction que nos co-sujets dans le Bas Canada ont témoigné une si forte disposition à cultiver la concorde et l'harmonie qui est si essentielle au bien-être futur des Provinces de sa Majesté. Sensibles comme nous sommes à cette preuve manifeste de la bonne volonté de la Législature du Bas Canada, nous ne sentirions pas suffisamment notre intérêt mutuel si nous ne faisons pas les mêmes efforts et ne manifestions pas la même disposition envers elle. C'est pourquoi nous ne tardons pas à assurer votre Excellence que nous nous étudierons en tous tems à cultiver cette concorde et cette harmonie qui nous sont offertes, ce que nous considérons du devoir de tous ceux qui vivent sous la protection du même Roi, et dans la jouissance de la même constitution, et nous espérons que le résultat de nos consultations au sujet du message de votre Excellence contribuera aux intérêts généraux de nos Constituans. Et dans ce cas nous ne doutons pas que votre Excellence ne concoure avec plaisir à donner effet à telles mesures qui seront adoptées.

Signé par ordre de la Chambre d'Assemblée,

J. McDONELL, ORATEUR.

Lettre Circulaire de la Société Historique de Boston.

Respectueusement adressée à tous les gens de science sur le Continent et les Isles de l'Amérique.

MONSIEUR,

I L a été depuis peu institué dans cet état une Société sous le titre des *Société Historique*, dans le dessein manifeste est de recueillir préserver et communiquer des matériaux pour servir à une histoire complète de ce pais, et des relations de tous les estimables efforts du génie et de l'industrie humaine depuis le commencement de son établissement. En conséquence de ce plan, la Société a déjà amassé un grand nombre de livres, brochures et ma-

and accounts of all valuable efforts of human ingenuity and industry, from the beginning of its settlement. In pursuance of this plan, they have already amassed a large quantity of books, pamphlets and manuscripts; and are still in search of more: A catalogue of which will be printed for the information of the public.

They have also encouraged the publication of a monthly pamphlet in which is given the result of their inquiries, into the natural, political and ecclesiastical history of this country. It is requested that you would contribute to its value and importance, by attention to the articles annexed. The Society beg leave to depend on your obliging answer to these heads of inquiry, when leisure and opportunity will permit.

Your letters, addressed, free of expense, to the subscriber, will be gratefully received, and duly noticed in the Society's publications: and you will have the satisfaction of contributing to the general stock of knowledge, with which they hope to entertain the public.

In the name, and by order of the Society,

JEREMY BELKNAP, *Corresponding Secretary.*

Boston in Massachusetts.

November 1, 1791.

Articles on which the Society request information.

1. The time when your town or city was incorporated; its Indian name; when the settlement began; whether it was interrupted, and by what means; to what Colony or County it was first annexed; and if there have been any alterations, what they are, and when made.
2. The exploits, labours and sufferings of the inhabitants in war; particular accounts of devastations, deaths, captivities and redemptions.
3. Divisions of your town or city in parishes and precincts, or the erection of new towns within the former limits.
4. Time of gathering churches of every denomination; names of the several Ministers; the times of their settlement, removal and death; and their age at the time of their death.
5. Biographical anecdotes of persons in your town, or within your knowledge, who have been remarkable for ingenuity, enterprise, literature, or any other valuable accomplishment; an account of their literary productions, and if possible, copies of them.
6. Topographical description of your town or county, and its vicinity; mountains, rivers, ponds, animal vegetable productions; remarkable falls, caverns, minerals, stones, fossils, pigments, medicinal and poisonous substances, their uses and antidotes.
7. The former and present state of cultivation, and your thoughts on farther improvements, either in respect to agriculture, roads or canals.
8. Monuments and relics of the ancient Indians; number and present state of any remaining Indians among you.
9. Singular instances of longevity and fecundity from the first settlement, to the present time.
10. Observations on the weather, diseases, and the influence of the climate, or of particular situations, employments and aliments, especially the effect of spirituous liquors on the human constitution.
11. Accurate bills of mortality, specifying ages and casualties, the proportion of births and deaths; and the increase and decrease of population.

auferts, et elle en cherche encore d'autres; il en sera publié un catalogue pour l'information du public.

Cette Société a aussi encouragé la publication mensuelle d'une Brochure, dans laquelle elle donne le résultat de ses recherches dans l'histoire naturelle, politique et ecclésiastique de ce pays. Vous êtes prié de contribuer à sa valeur et à son importance par votre attention aux articles ci-annexés. La Société se flatte de votre réponse obligeante sur ces objets de recherche quand le loisir et l'occasion le permettront.

Vos lettres adressées franchies au soussigné, seront reçues avec gratitude, et dûment notifiées dans les publications de la Société; et vous aurez la satisfaction de contribuer au fond général de connaissances, dont elle espère entretenir le public.

Au nom et par ordre de la Société,

A Boston dans le Massachu- }
setts, le 1 Nov. 1791. }

JEREMY BELKNAP,
Secrétaire Correspondant.

Articles sur lesquels la Société desire être informé.

1° Le tems auquel votre ville ou cité a été incorporée; son nom en langue Indienne; si elle a été interrompue, et par quel moyen; à quelle colonie ou comté elle a promierement été annexée; et s'il y a eu quelques changemens, quels sont ils, et quand ont-ils été faits.

2° Les exploits, travaux et souffrances des habitans dans la guerre; particulièrement, les dévastations, morts, captivités et rédemptions.

3° Les divisions de votre ville en paroisses et banlieues, ou l'érection de nouvelles villes dans les précédentes limites.

4° Les dates de la formation des églises de toutes dénominations; les noms des divers Ministres; le tems de leur établissement, changement et décès, et leur âge au tems de leur mort.

5° Des anecdotes biographiques de personnes résidentes dans votre ville, ou à votre connoissance, qui se sont rendues remarquables par leur génie, leurs entreprises, leur littérature, ou autre qualité ou talent précieux; un récit de leurs productions littéraires, et s'il est possible des exemplaires d'icelles.

6° Une description topographique de votre ville ou comté, et de son voisinage, de ses montagnes, rivières, étangs, animaux, Végétaux; de ses chutes remarquables, cavernes, minéraux, pierres, fossiles, peintures, substances médicinales ou poisonneuses, leurs usages et leurs antidotes.

7° L'état précédent et présent de la culture, et vos idées touchant de nouveaux progrès, soit relativement à l'Agriculture, aux chemins ou canaux.

8° Les Monumens et reliques des anciens Indiens (primitifs habitans de l'Amérique) le nombre et l'état de ceux qui restent maintenant parmi vous.

9° Les exemples singuliers de longue vie et de fécondité depuis le premier établissement jusqu'à présent.

10° Des observations sur le tems, les maladies, et l'influence du climat ou des situations particulières; sur les occupations et les alimens, spécialement l'effet des liqueurs spiritueuses sur la constitution humaine.

11° Des listes exactes de mortalité, spécifiant les âges et les accidens, la proportion des naissances et décès, et l'augmentation ou diminution de la population.

12° Des apperçus des manufactures et pêcheries, et les idées sur les progrès dont elles sont susceptibles.

12. Accounts of manufactures and fisheries, and thoughts on the farther improvement of them.

13. Modes of education, private or public; what encouragement is given to schools and colleges, and what is done to advance literature; whether you have a social library, what is the number of books, and of what value.

14. What remarkable events have befallen your State, County, town, or particular families or persons at any time.

P. S. The Corresponding Members of this Society are requested to transmit to the Corresponding Secretary, any historical information of which they may be possessed, respecting any part of the American Continent and Islands, together with printed acts and journals of Assemblies and Conventions whether civil or ecclesiastical. And the Society will gratefully receive from them and from all other persons whatever, any books, pamphlets, manuscripts, maps or plans which may be useful in forming an historical collection—and any natural or artificial productions which may enlarge the Museum, the Library, &c.

The Library and Museum are deposited in an apartment of Faneuil Hall. Any Person desirous of making a search among the books or manuscripts, many have access to them under such regulations, as may be known by applying to any one of the members,

POSTSCRIPT.

Just as the last form of this number was going to the press, we received advices from London of the 27th of May, with the agreeable intelligence of an important advantage gained by the British and Austrian troops over the French, on the 23d of that month. With but an inconsiderable loss of men, they defeated the enemy and drove them from their strong Camp at Famars. Ten thousand French threw themselves into Valenciennes; that fortress was completely invested by the allied armies when the dispatches came away, and it was supposed the bombardment would begin in a few days,

Arrivals in the Port of Quebec.

- July 1st. Brig Two Friends, Goodwill Nath. Dornett, 40 days from Grenada.
 — Ship Levant, Errol Boyd, Master; 73 days from Jamaica.
 2d. Brig Hermione, Wm. Willicott, 21 days from Placentia-bay Newfoundland.
 4th. ——— John Hiltz Master, in 19 days from Halifax.
 5th. Brig Porcupine, John Badly, Master; in 21 days from Halifax.
 7th. Ship Nancy, Alex. Paterfon, from London, sailed from Portsmouth 16th of May.
 — Ship Eweretta, George Featonby Master, from London, sailed from Portsmouth 16th May.
 — Ship Indian Trader, J. Edwards, from London, sailed from Portsmouth 16th of May.
 — Ship Caroline, John Stewart Master; from London, sailed from Portsmouth 16th of May. 8th.

13^o Les methodes d'éducation, privée ou publique; quel encouragement on donne aux écoles et collèges, et ce que l'on fait pour l'avancement de la littérature; si vous avez une bibliothèque de société, quel est le nombre de livres qu'elle contient, et quelle en est la valeur.

14^o Les événemens remarquables arrivés dans l'Etat, Comté, ville, ou familles particulieres où vous habitez.

(Apostille.) Les Membres correspondans de cette société sont priés de transmettre au Secrétaire Correspondant, toute information historique dont ils peuvent être en possession, relativement à quelque partie du continent et aux isles d'Amérique, avec les actes et journaux imprimés des assemblées et convention, soit civiles ou ecclésiastiques. La Société recevra avec reconnaissance, tant d'eux que de tous autres quelconques, tous livres, brochures, manuscrits, Cartes, ou plans qui peuvent servir à former un recueil historique; et toute production artificielle propre à augmenter le Musée, la Bibliothèque, &c.

La Bibliothèque et le Musée sont déposés dans un appartement de *Faneuil Hall*. Quiconque desire visiter les livres ou manuscrits, y peut avoir accès, en se conformant aux réglemens que l'on apprendra en s'adressant à quel- qu'un des Membres.

Morts et Naissances à Québec pour le mois de Juillet 1793.

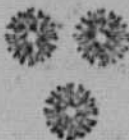
1 Homme mariés,
1 Femme, id.
8 Petits Garçons,
8 Petites Filles.

18	Morts.	35	Naissances.	}	14	Garçons,
					21	Filles.

A P O S T I L L E.

Au moment que la dernière forme de ce numero alloit être mis sous presse, nous avons reçu des avis de Londres, du 27 de Mai, avec l'agréable et flatteuse nouvelle d'un avantage important remporté par les Troupes Autrichiennes et Britanniques sur les Français, le 23 de mai. Elles ont chassé l'ennemi de leur camp à Famars avec très peu de perte. Dix mille Français se sont jettés dans Valenciennes, cette forteresse était entièrement investie par les alliés quand les dépêches sont venues, et l'on pensait que le bombardement commencerait sous peu de jour.

Fin du Second Tome.



- 8th. Ship Adriatic, Christopher Waltham, Master; from London, failed from Portsmouth 16th May.
- Ship Diana, James Robertson, Master; from London, failed from Portsmouth 16th May.
- Brig Mercury, Richd. Ash, Master; in 21 days from Trinity, Newfoundland,
- 10th. Brig Lillies, Richd. Davis, Master; from London, failed from Portsmouth 16th May.
- Schooner St. Ann, Azariah Pritchard, Master; in 28 days from Newfoundland.
- 11th. Ship Eweretta, Patrick Beatson, from London, failed from Portsmouth 16th May.
- 12th. Ship London, James Patterson, from London, failed from Portsmouth 16th May.
- 13th. Ship Apollo, Gilbert Kennicott, ———.
- Brig Perseverance, Richd. Mabb, from London, failed from Portsmouth 16th May.
- 14th. Ship Orford, Thomas Amery, in seven weeks from Liverpool.
- Brig Martha, Hugh Brown, in 47 days from Glasgow.
- Brig Riatto, Gilbert Bruce, in 9 weeks from Liverpool.
- 15th. Ship Commerce, Harvy Midforth, from London, failed from Portsmouth 16th May.
- 17th. Brig William, Robert Haswell, in 29 days from St. John's Newfoundland.
- 23d. Schooner Jenny, Francis Boucher, in 16 days from Halifax.
- 25th. Brig Comella, George Loutham, in 51 days from Liverpool.
- 28th. Brig George, James Eunson, in 8 weeks from Teneriff.
- 31st. Sloop St. Esprit, E. Bejain, in 21 days from Halifax.

End of the Second Volume.



*ALPHABETICAL INDEX to the Second Volume
of the QUEBEC MAGAZINE.*

A

A ADDRESS of the Legislative Council of Lower Canada to the Lieutenant Governor, with his Excellency's answer,	247
Adresse des Patriotes Genevois,	31
Agricultural Society, paper addressed to them,	114
Anglo-Canadien,	89
Anglo-Americanus,	97
Affizes for Montreal and Three Rivers,	317
Assembly of Lower Canada, proceedings of,	56, 180, 251
Appointments in England,	337
————— in Canada,	317
Apperçu des loix de Dycurgue,	349
————— des sentimens de M. Necker,	355

B

Basseville et La Flotte,	344
Bread Fruit-tree expedition,	280, 323
Britannicus,	16
Bye Stander, N ^o . 1,	50
—————, N ^o . 2,	52

C

Catholic Clergy of Dublin, their admonition,	201, 229
Charlatanisme,	281
Chinesse, origin of,	1
Charançons pour les detuire,	35
Changement des Climats,	66, 134
Chiffres (detail curieux sur les,)	221
Constitution du Corps Helvetique,	6, 75, 243, 202, 262, 326
Court Martial at Quebec,	114
Condé, Prince of, his mourning for Louis XVI.	239
Convention, proceedings in,	241
Creeds, ancient, with remarks,	148, 227, 265, 342
Curious Irish letter,	330

D

Detraction, a vision,	33
-----------------------	----

E

Enoch, book of, a fragment of it,	72
————— Remarks upon it,	152
Europe, political state of,	297, 360
Equality,	21
Événemens remarquables du tems present,	12, 335

F

Flax, cultivation of	157
Fox Mr. his speech, Dec. 13th, 1792,	77
Fleming, Robert, account of,	317
•	317
Foudre,	317

I N D E X.

Foudre, pour se garantir de ses effets,	222
Flandre (Histoire-naturelle de la),	274
Fragment,	267
France, affairs of,	46
Frankfort, the inhabitants of, to General Custine,	340
G	
Grenville Lord, his speech Feb. 12,	210
H	
Hastings, his trial resumed,	237
I	
Jamaica, address of Assembly to the King,	106
Improvements in Arts, &c.	130
Ireland, proceedings of the Secret Committee,	284
Irish Catholic Bill,	289
Insurrection in France,	372
————— in St. Domingo,	374
L	
Letter de Sophie-Charlotte,	23
Lempiere, voyage de,	206
Liberty and slavery,	139
Louis XVI. his death,	160
————— his will,	174
Letter (circular) of the Historical Society of Boston,	380
M	
May pole and April fool,	124
Memory, faculty of,	141
————— Artificial,	271
Militia laws—Lieut. Governor's message respecting them,	188
Miraculous maritime expedition,	193
Morale (importance de la),	26
Morality and religion—character of,	30
Manifesto of His Prussian Majesty to the City of Dantzick,	376
Message of Gov. Simcoe, and Answer,	378
O	
Observations on Mr. ———'s preface to a motion,	46
————— on the fable of the blind man,	56
Opinions of Stanislaus K. of Poland,	30
Organisation des Ecoles primaires,	125
P	
Paducas, or white Indians,	24
Pays Bas (Etat Militaire),	90
Petrarch, epistle of,	61
Petition of Parliament to the Devil,	230
Portrait d'un faux-généreux,	279
Proclamation respecting the militia of England,	18
————— meeting of Parliament,	ib.

I N D E X.

_____ bounty to seamen,	40
_____ of Prince Saxe Cobourg,	174
Présure, une espece de,	287
R	
Reflections on the vicissitude of states,	10
Reflections morales,	331
Reynolds Dr. his examination,	ib.
Rose et l'Épine,	341
S	
Shipwreck, remarkable effects of,	353
Silent man,	29
Songe curieux,	20
Speech of his Majesty to both Houses of Parliament,	40
_____ of His Excellency General Clarke on proroguing the first Ses- sion of the Assembly of Lower Canada,	249
Spain, neutrality of,	102
_____, official notes of the Minister,	104
Swinton's travels, an extract from them,	205
T	
Tangier, accounts from,	106
Trepied d'Helene,	149, 195
U	
United States, confederation of,	255
W	
Wesley John, a love letter written by him,	146
War, French, debated in Parliament,	235
_____ in the Netherlands, progress of,	243, 305, 370
_____ in Germany,	367

POETICAL PIECES.

Amitie pretendue,	294
Abeille et le serpent,	233
Address to the people of England,	155
_____ to the Fair Sex,	359
Court of Death,	36
Death of Louis XVI.	293
Pour sortir d'embarras,	294
Prologue on opening the Theatre at Québec,	98
Riches bring cares,	296
Veres addressed to a young Lady whose thoughts were wholly bent on this life,	233

F I N I S.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

*The Quebec Magazine
/ Le Magasin de
Québec*

Page blanche